

Kannadig an Erge-Vras

[Chroniques du GrandTerrier]

Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-Gabéric, en pays glazik
Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez an Erge-Vras, e bro c'hlazig, e Breizh-Izel

Juillet 2011
n. 15

Miz Gouere

Une commune résolument rurale

Labourer-douar diwar ar mez en Erge-Vras gwechall

En 1910, la commune d'Ergué-Gabéric comptait 2828 habitants (contre environ 8000 aujourd'hui) et 637 électeurs. Seuls les hommes, tous les hommes âgés d'au moins vingt ans, étaient autorisés à voter.

Que peut donc nous apprendre une liste électorale où sont inscrits les noms, prénoms, âges, villages et professions des électeurs ? Outre le tableau de répartition des métiers ci-dessous, on pourra lire l'analyse de la première chronique de ce Kannadig.

Quant aux autres articles de cette mi-année 2011 publiés et mis à jour sur le site du GrandTerrier, on y trouve :

- * Des archives et enquêtes sur les moulins, les conscriptions post-révolutionnaires, les élections municipales de 1815/1929 et des noces d'or industrielles.

- * Les lectures de l'été : l'hommage à Loeiz Roparz, les langues du recteur Alain Dumoulin, une thèse hollandaise sur Déguignet et une monographie en allemand sur la propriété du Cleuyou.

- * Des photos de classe, d'équipes de football ou familiales.

- * Des témoignages des anciens élèves dans une video « des 80 ans » ou des défenseurs de la langue bretonne.

- * Des coupures de presse sur les vigiles qui jouaient du clairon en 1902, les défenseurs des ruines de Lezergué et le grand mariage breton de Squvidan en 1892.

A-galon, de tout cœur, Jean

PS : Le prochain numéro paraîtra à la rentrée scolaire, avec encore et toujours des trouvailles inédites.



Sommaire

Liste électorale de 1910	1
Listenn ar votadeg	
Classe d'Emile Godet	2
Ober skol e Leston'	
Hommage à Loeiz	3
Paotr ar Festoù-Noz	
Thèse hollandaise	4
Tezenn hollandad	
Video des 80 ans	5
Kasetenn video	
Grand mariage breton	6
Dimezadeg vras	
Enquête des moulins	7
Milinoù an Erge-Vras	
Alain Dumoulin	10
An Aotrou Person	
Les Huitric en 1918	11
Familh Menez-groas	
Coup de clairon, 1902	12
Kleron evit ar seurezed	
Sauver Lezergué	13
Gwarded ar maner	
La Patrie en danger	15
Ar vro en argoll	
L'Amicale d'E-G.	17
Strollad an Erge Vras	
Photos classes 48-50	18
Fotoioù ar Skol Leston'	
Election et noce à Odet	20
Votadeg ha frikoù	
Empire, Restauration	22
An aotrou maer	
Bauwerk von Cleuyou	23
Eur maner kozh	

Krennlavar

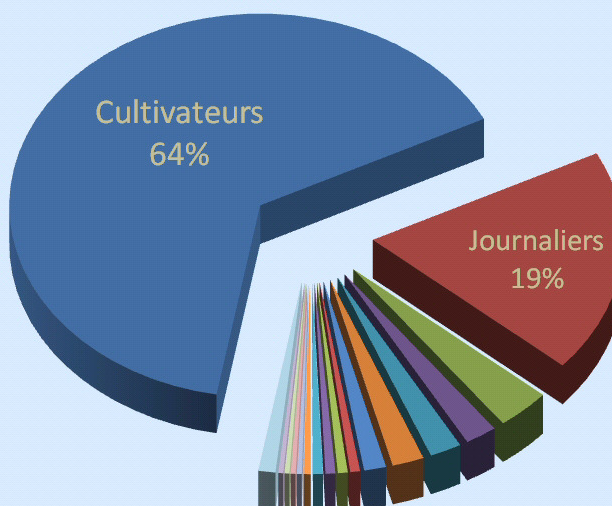
[proverbe]

Abred ne goll
gwech ebet.

[Qui se lève tôt gagne sa journée]

Liste des 637 électeurs d'Ergué-Gabéric en 1910
Répartition des métiers

■ Cultivateurs (410)
■ Journaliers (119)
■ Charrons, forgerons (22)
■ Meuniers (13)
■ Tailleurs, tisserands (13)
■ Ouvriers, comptables ... (13)
■ Maçons (9)
■ Couvresseurs (4)
■ Cordonniers (4)
■ Cantonniers (4)
■ Menuisiers (4)
■ Vicaires (3)
■ Sabotiers (2)
■ Scieurs de long (2)
■ Gardes (2)
■ Instituteurs (2)
■ Autres (7)



Sommaires des précédentes Chroniques du Grand-Terrier

Taolennoù ar Kannadigoù an Erge-Vras

N° 14 d'Avril 2011



Rétrospective des familles nobles gabérisiennes du 13e au 18e □ Youenn Briand, la pile électrique d'Odét avant l'heure □ Jean-Louis Conan de Kerdilès, victime du progrès en 1907 □ Mort au bagne à 22 ans pour de menus larçons en 1885 □ Dramas et misère sociale à Ergué-Gabéric en 1931-1937 □ Les 10 députés girondins de passage au presbytère en 1793 □ Les droits de fiefs, de justices et Rapport sur l'état insalubre du cimetière et du presbytère □ Les soeurs blanches du bourg entre 1905 et 1911 □ Fiche de renseignement sur une commune réactionnaire □ Décret impérial pour une érection en chapelle de secours □ Déguignet, paysan bas-breton cathophobe et bouddhiste ? □ Le nom d'un très vieux moulin pour affûter les couteaux □ Les éboulis du chemin de la terre noire au Rouillen en 1810 □ Prosper et Albert Le Guay, chatelains et archéologues amateurs □ Les noblesses elliantaises et leurs blasons sur le Grand-Ergué □ La magnifique pierre tombale des Liziard de Kergonan

N° 13 de Décembre 2010



Le symbole celtique de l'oculus de la chapelle de Saint-André □ À la recherche d'une photo de la clique des Paotred-dispount □ Les conscriptions évitées des frères Laurent de Kermoisan □ L'enfance de Jean Hascoët entre Menez-Groaz et St-Charles □ Rattachement du quartier du Rouillen à Ergué-Gabéric en 1791 □ Déclaration des fourches patibulaires de Kerelan par l'Evêque □ Jean-Marie Déguignet, Napoléon Ier et le soleil d'Austerlitz □ Eloge du français du Grand Siècle par le breton Guy Autret □ Séparation conflictuelle des Églises et de l'État à Ergué-Gabéric □ Des champs et des villages vus du ciel en 1948 et 1971 □ Papiers terriers de la seigneurie et dépendances de Kergonan □ Terres vaines et vagues, communs de villages de 1755 à 1834 □ Chroniques diverses et nouvelles brèves du GrandTerrier □ La belle crèche de Noël du retable flamand de Kerdévet

N° 12 de Septembre 2010

La coiffe à capuche gabérisienne, ancêtre de la Borledenn □ Souvenirs du patronage à l'Hôtel avant-guerre □ Concours du patrimoine pour le plus joli pont en pierres □ Jean-Pierre Rolland, le vieux loup de papeterie □ René-Jean Rannou, contre-

maître de fabrication, et sa famille □ Projet de faisabilité d'un musée de la papeterie □ L'Armoricaïn, journal de Brest et du finistère, 1937 □ Chiens écrasés dans le Courrier du Finistère de 1914 à 1919 □ La Grande Quête organisée pour sauver Kerdévet en 1795 □ La figure épiscopale d'un chouan émigré à Londres □ Les souvenirs de sorties des p'tits gars de la classe 56 □ Keralen, en Ergué-Gabéric, terre de chanoine en 1389 □ Inhumation illégale de Marie Duval dans l'église paroissiale □ Gare aux loups gabérisiens, histoire de leur extermination □ Chahut anticonstitutionnel à la Révolution Française □ Jean Lozach lâchement assassiné à Méouët-Vian □ Yvon Huitric, le dernier garçon vacher de Menez-Groaz □ Chroniques diverses et nouvelles brèves du GrandTerrier

N° 11 de Mai 2010

Ecoles privées Saint-Joseph et Sainte-Marie de Lestonan □ Jean Le Floc'h gymnaste de la fête du centenaire en 1922 □ En goguette à Odét pour les noces de René Bolloré en 1932 □ La fontaine oubliée de St-Guénolé sur les terres de Quélennec □ Notes et croquis d'une jeune papetier d'Odét des années 1950 □ Les 500 ans de la grande verrière de l'église Saint-Guinal □ Classe de fille à l'école Notre-Dame de Kerdévet en 1948 □ Des élections municipales houleuses et contestées en 1881 □ La mort subite des pommes de terres rouges en 1845 □ Après le recensement de 1790, voici maintenant celui de 1836 □ D'anciens aveux du fief des Régaires de Creac'h Ergué □ Les cahiers de Jean-Louis Morvan en Français et en Allemand □ Cartes anciennes gabérisiennes des 17e et 18e siècles □ Chroniques diverses et nouvelles brèves du GrandTerrier

N° 10 de Février 2010

La restauration du presbytère par l'architecte Roger Le Flanchec □ Index chronologique de l'histoire d'Ergué-Gabéric □ La médaille de P.V. Dautel pour le centenaire Bolloré en 1922 □ Les pierres tombales de l'enclos paroissial St-Guinal □ Reportage de la revue Réalités à l'usine d'Odét en 1949 □ Amende communale en 1943 pour insuffisance de beurre □ Le rapport d'épidémie de dysenterie d'octobre 1786 □ Per Roumegou, maître-principal de Lann-Bihoué à la bombe □ Yves Le Goff, vicaire et rédacteur infatigable du Kannadig □ La légende de Torr-è-benn par un prêtre gabérisien en exil □ Les origines de la sacristie de fondation noble de Kerdévet □ Deux classes de filles très différentes à Lestonan et au Bourg □ Une guerre des écoles déclenchée à Lestonan en 1927-29 □ Pierre Goazec conteur pour enfants et résistant déporté □ Les articles presque « laissés-pour-compte » du GrandTerrier

N° 9 d'Octobre 2009

Qui était Nicolas Le Marié ? □ 1822-1861 Le Marié entrepreneur à Odét □ Livres estivaux □ Revue des anciens Kannadigs □ Supplique Gabérisienne à Napoléon III □ Dépoussiérage d'Archives □ Lexique de termes anciens □ Carte De la Hubaudière □ Association Mémoires du GT □ Les Ros-pape, boucher ou meunier □ Anciennes pierres à laver □ Promenades naturistes Gabérisiennes

N° 8 de Mai 2009

Le corsaire de Kernaou □ Corsaire et organiste de Guimiliau □ Chronique de Marjan □ Histoire du canal de la papeterie Noces à la Capitale □ Kerelan, franc-tireur des Régaires □ Les cahiers d'Anatole Le Braz □ Déguignet à livres ouverts □ Eugène Boudin, peintre à Kerdévet

N° 7 de Janvier 2009

Marjan Mao, grand chanteuse □ La couturière et baron □ Recteurs et vicaires gabérisiens □ Planches de Joseph Bigot, architecte □ Ecoles de Joseph Bigot au Bourg □ Usine Bolloré en fête en 1911 □ Carte postale de gendarme en 1906 □ Déguignet et la laïcité □ Notes et croquis d'Abgrall □ Toponymie et noms de villages □ Un calvaire bien mystérieux

N° 6 d'Octobre 2008

Editorial "Signalisation bilingue" □ Nom des villages □ Cartographie □ Suite des villages □ Paotred dispount □ Pan sur le bec □ Panoramiques □ Grand Quevilly □ Culte de saint Michel

N° 5 de Juin 2008

Editorial "Loisir d'historien au 17e siècle" □ Vies des Saints Bretons et Celtiques □ Laurent Quevilly, journaliste et caricaturiste □ Raphaël Binet, photographe □ Polar Déguignet signé Hervé Jaouen □ Appel à témoins □ Maire et défense de la langue □ Esprit de clocher □ Les korrigans de Thierry Gahinet □ Une vierge menacée

N° 4 de Février 2008

Editorial "24 maires et 2 siècles d'histoire locale" □ Histoire des maires d'Ergué-Gabéric □ Man Kerouredan, dessinateur papetier □ Site naturel de Tréodet-Kerrous □ Espace Déguignet - Actualités □ Fontaine de St-Eloi à Creac'h-Ergué □ A la recherche de l'atlas perdu □ Appel à témoins □ Un point de confluence à Ergué-Gabéric

N° 1 à 3 : cf en dernière page

Analyse statistique et économique de la liste électorale de 1910

Eur studi stadegel war al Lîstenn ar votateg e 1910

La liste d'émargement de 1910 servant à la signature des électeurs gabérisiens au moment des votes, conservée aux Archives Départementales du Finistère sous la cote 3 M 235, est un document d'archives intéressant au même titre que les recensements complets de la population, bien que seuls les hommes y figurent.

Certes les femmes ne votent pas encore, et, de ce fait, deux tiers de la population, à savoir épouses et enfants, sont manquants. Néanmoins la liste répertorie chacun des 637 foyers pour une population de 2828 habitants, avec trois indications :

- l'âge du chef de famille : de 20 à 82 ans pour le doyen, Jacques Tassy de Guilly-vian.
- le village où il est domicilié : 181 lieux-dits déclarés, de Balan-nou à Ty Bur.
- sa profession : 34 différents métiers.

FORMULAIRE ET BASE DE DONNÉES

Chaque ligne des 22 pages numérisées a fait l'objet d'un relevé et d'un enregistrement dans une base de données. Ceci permet de lancer des requêtes personnalisées à partir d'un formulaire en ligne : « Formulaire de recherche - Liste Electorale 1910 ».

Hormis deux personnes domiciliées à Quimper, deux points d'interrogation et 41 jeunes hommes déclarés au service militaire,

le village de chaque électeur est précisément déclaré : « 1910 - Les lieux-dits de la liste électorale ». L'orthographe utilisée pour les lieux-dits est phonétique, et partiellement traduite en français pour certains comme Moulin-Poul. On y trouve également des lieux habités peu connus, voire inconnus : Benver, Kerteugniel, Pradic ar Berrou, Rulien (Rouillen ?), Yun ou Pen (?) Ker-vreyen ...

Il sera intéressant de comparer ce relevé avec les autres listes électorales conservées aux Archives Départementales sous les cotes suivantes :

- 3 M 33 : 1831 [1], 1832, 1837, 1838, 1839 [1], 1840, 1841, 1842, 1843, 1844, 1845, 1846 [1].
- 3 M 110 : 1837, 1843.
- 5 K 55 : 1912 [1].
- 3 M 235 : 1910 [1], 1914, 1919, 1920, 1922, 1933, 1939 [1].

RÉPARTITION DES MÉTIERS

En 1910 le paysage communal est résolument rural, et les professions des habitants en sont le miroir : 64% des hommes sont cultivateurs, et si l'on ajoute les 119 journaliers ce pourcentage s'élève à 83%. Voir la répartition sur le graphique en couverture.

Tous les cultivateurs ne sont pas propriétaires de leur exploitation agricole, une proportion importante était vraisemblablement sous bail. Les cultivateurs ont

néanmoins un statut plus protégé que les journaliers qui n'ont pas de ferme attitrée et qui louent leur bras aux exploitants voisins.

Parmi les autres professions exercées, on trouve dans l'ordre :

► Les 18 charrons du Bourg, Menez-groas, Menez-Castel, Penn-carn-Lestonan, Quélennec, Lezebel, l'Hotel et la Croix-St-André, et les 4 forgerons du Ré-unic, Garsalec et Kernevez. Le charron fabriquait des charrettes et des charrues ; il travaillait le bois, surtout le chêne pour toutes les parties qui exigent une grande robustesse et notamment les roues, ainsi que l'orme pour faire le moyeu. Ayant une forge ou utilisant celle d'un forgeron, il cerclait de métal ces grandes roues.

► Les meuniers sont au nombre de 13 pour 6 moulins en activité : Meil-Poul, Kerfrez, Pont-ar-Mar'hat, Meil-Jet, Kergonan et Pennarun. Un meunier habite aussi le village de Quélennec et exerce sans doute dans l'un des moulins cités.

► Les tailleurs et tisserands sont déclarés dans 9 villages, et en particulier Kerdévet et la Croix-St-André où l'on trouve les deux professions.

► Seules deux personnes sont déclarées comme ouvriers à la papeterie d'Odet. A ce chiffre il faut ajouter les commis, mécaniciens, comptables, ingénieur ..., ce qui fait un total de 13 personnes auprès de l'industriel René Bolloré. Comme 28 électeurs d'Odet sont déclarés comme journaliers, un certain nombre d'entre eux devaient travailler aussi occasionnellement à la papeterie.

► Les maçons sont nombreux également, et certains travaillent en famille avec leur père et/ou frères : les Quéré du Bourg et de Menez-groas (Lestonan), les Faven-nec du Bourg, Dréo de Kroas-

Formulaire de recherche - Liste Electorale 1910

Recensements de la population d'Ergué-Gabéric

Année : Patryme : Prénom :

Page : Village : Profession : Age mini : Age maxi :

[Liste des villages 1910](#) [Liste des professions 1910](#)

[1] Années soulignées = sources déjà disponibles en version numérisée, l'opération fastidieuse de relevé restant à faire.

► Les métiers du bois sont présents par les menuisiers d'Odet et Lestonan, les sabotiers de Kerdalès et Keronguéo, un charpentier au Bourg et les deux scieurs de long de Kerdévet. Le métier de scieur de long consiste à débiter avec une scie des troncs d'arbre dans leur longueur.

► Parmi les métiers peu représentés en cette année 1910 :

** Seulement deux instituteurs au Bourg (Mathurin Tanguy) et à Lestonan (Emile Godet [2]).

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en Fonds d'archives]

Sa biographie et ses « soucis » administratifs sont bien détaillés dans le livre « *Les écoles publiques de Les-tonan, 1880-1930* » de François Ach et Roger Rault. En 1910 il pose avec ses 49 élèves en sabots de bois devant le café Joncour juste à côté de l'école communale.



	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	
18	19	20	21	22	23	24	25	9	26	27	28	29	30	31	32	33	34
1	2	3	4	5	6	7	8		10	11	12	13	14	15	16	17	

46. Jean Salaün de Kermorvan.

Hommage au rénovateur des Festou-Noz par deux gabériscois

Testoniou e vignoned evit ar paotr ar festou-noz

Loeiz Roparz fut un grand défenseur de la langue, la musique et les danses bretonnes. Un livre contenant des témoignages émouvants - en breton et en français - de ceux qui l'ont connu (Henri Gourmelen, Jean Failler, Charlez ar Gall, Fañch Broudic, Donatien Laurent, Frañsez Fave-reau, Robert Omnès, Tangi Louarn ...), vient d'être publié par son fils Jefig. Le livre est accompagné d'un CD contenant des pièces d'anthologie.

HEB TAMM KOMPLEKS EBED KEN

Les textes nous intéressant plus particulièrement sont les contributions de deux gabériscois, Reun Reste natif de Garsalec et Bernez Rouz de Mélenec, car ils nous éclairent aussi sur la place du breton à Ergué-Gabéric pendant la 2e partie du 20e siècle.



Le texte de Reun Rest, intitulé « *Heb tamm kompleks ebed ken* » (débarassé de tout complexe) commence avec un style empreint d'humanité et de poésie :

« Ma zo euz eur baradoz evid ar re a zo tomm deuz or horn-bro, leh int ganet, hag o-deus poaniet heb ehan e-pad pell amzer da zigori sperejou o henvroiz ... »

Ma zo eur baradoz evid ar re o-deus poaniet bemdez, war veur a dachenn, evel ar studi, ar hultur, an dañsou, ar mod-beva, nompas hepken gant prezegennou uhel ha pinvidig med hentoh o veza atao tost deuz an dud dister, deuz ar vuhez pemdezieg ...

Ma zo eur baradoz evid ar re-ze
[1] »

Ci-contre,
Archives RR
Ouest-France
28.07.1975

En plein milieu de son texte en breton de plus de trois pages, Reun Reste se présente aussi brièvement en français :

« Je fais partie de cette génération née un peu avant la guerre 39-45 en zone rurale, au moment où la langue bretonne était encore bien présente pour la grande majorité d'entre nous. Sans problème aucun, dans notre entourage on passait d'une langue à l'autre.

Mes parents étaient journaliers agricoles. Peu scolarisés, ils lisaient et comprenaient correctement le français mais le parlaient mal. Par contre, ils ne savaient pas lire le breton.

Par mesure d'économie, aucun journal n'était lu à la maison. J'ai donc toujours été naturellement bilingue, détenteur d'un certain savoir sans en avoir conscience, et n'ayant absolument aucune envie de l'approfondir. La honte, je l'ai un peu connue aussi, à l'école bien sûr, mais surtout en ville lorsque ma mère, sur le marché, me demandait en breton de mieux expliquer sa demande au marchand et pire, de demander un rabais ... »

Et d'ajouter : « Si on m'avait dit qu'un jour je serais au Théâtre de Quimper, parlant breton avec P.-J. Hélias et L. Roparz, 25 ans plus tard ... ! ».



KOKOLODIG PE CONOPODIUM MAJUS

Le texte en breton de Bernez Rouz a pour titre « *Kokolodig* », et en voici l'explication :

« E-pad bloaz em-eus passet toud va amzer da zaspugneriou an natur hal al labour war ar mhez digand va zud. Ha ma aour-yeotenn a oa ar hokolodig daonet e-noa lakaet ahanon diêz. Gwor eo ne vez ket kavet anezañ er geriadurioù : keler pe kraoñ-douar 'vez greet outañ peurliesha, e galleg conopode hag e latin conopodium majus. Eur sakre taol sklêrijenn e-neus roet Loeiz din d'an devezse, ha bremañ pa zo nevez-vrezonegerien diouz an druill ne vankan ket da gonta deze kentel Loeiz. »

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en Bibliographie et en rubrique BZH/Breton]

[1] Traduction : « S'il est un paradis pour ceux qui ont œuvré pour leur bout de pays, le pays où ils sont nés, et ceux qui ont passé un temps certain à éclairer l'intelligence de leurs compatriotes ... S'il est un paradis pour ceux qui ont peiné chaque jour pour un grand projet, que ce soit pour l'étude, la culture, les danses, le mode de vie, non pas seulement avec des discours de haut niveau et riches de mots, mais plutôt en étant toujours proches des gens modestes et de la vie au quotidien ... S'il est un paradis pour ceux-là ... ».

Thèse universitaire sur la littérature bretonne du 19^e siècle

Tezenn hollandad war lennegezhioù e Bro-Vreiz

Van Voorst (A.C.),
« L'identité culturelle bretonne - La Bretagne dans la littérature au XIX^e siècle », University of Groningen, Groningen (NL), 2009.

Ce mémoire d'étudiant écrit en français a été publié en 2009 dans le cadre de la prestigieuse université de Groningen aux Pays-Bas, sous le patronage des professeurs Anne-Marie Gans-Guinoune et Alberte Roué.

QUATRE GRANDES OEUVRES

La démarche de cet ouvrage très bien écrit et documenté est la suivante :

« Nous essaierons de répondre à la question principale - « doit-on se sentir breton ou plutôt français ou les deux à la fois ? » - en étudiant quatre livres portant sur la Bretagne : trois ouvrages d'auteurs français et un ouvrage écrit par un Breton. Afin de reconstituer une vision plus large de la France sur la Bretagne, nous avons choisi trois ouvrages divers :

- un roman d'aventures, *Les Chouans* de Honoré de Balzac,
- un journal intime, *Mémoires d'un touriste* de Stendhal
- et un récit de voyage, *Par les champs et par les grèves* de Gustave Flaubert et de Maxime Du Camp.

Pour l'ouvrage breton, nous avons choisi

- les *Mémoires d'un paysan Bas-breton*, l'autobiographie de Jean-Marie Déguignet.

Nous nous intéressons particulièrement à ce livre car l'auteur n'est pas un écrivain au sens propre du mot. Il écrit ses mémoires sans

avoir l'intention de les faire publier et ne se soucie donc guère de l'opinion des autres Bretons, il nous confie alors une opinion très sincère. »

UNE TABLE DES MATIÈRES FOURNIE

Le sommaire des vingt pages consacrées à Jean-Marie Déguignet :

- 3. LE REGARD D'UN BRETON SUR SA RÉGION
 - 3.1 JEAN-MARIE DÉGIGNET
 - 3.2 LES BRETONS
 - 3.2.1 Les langues
 - a.. Sa connaissance des langues, de la littérature
 - b. Son opinion sur le breton
 - c. La langue comme moyen social
 - 3.2.2 La religion
 - a. Déguignet et l'église
 - b. Les croyances des Bretons
 - 3.2.3 La politique
 - a. Les révolutions
 - b. La Bretagne, région française
 - c. L'armée
 - 3.2.4 La société
 - a. Le Breton
 - b. Les us et coutumes
 - c. Les changements
 - d. La misère
 - 3.2.5 L'homme dans son environnement
 - a. L'agriculture
 - b. Une image romantique

EXTRAITS ET CITATIONS

Une des première citations des *Mémoires* de Déguignet :

« J'ai lu dans ces derniers temps beaucoup de vies, de mémoires, de confessions de gens de cour, d'hommes politiques, de grands littérateurs, d'hommes qui ont joué en ce monde des rôles importants ; mais, jamais ailleurs que dans les romans, je n'ai lu de mémoires ou de confessions de pauvres artisans, d'ouvriers, d'hommes de peine ». [1] »



Un extrait de la conclusion du mémoire :

« Jean-Marie Déguignet montre une double attitude envers sa région natale. D'une part, il méprise les habitants pour leur naïveté, leur ignorance et leur confiance absolue en l'Église. Il se sent une exception parmi ces gens, et insiste tout au long du récit sur leur stupidité. D'autre part, il éprouve une sorte de nostalgie pour la Bretagne, notamment pendant ses missions à l'étranger. Dans ces cas, il relativise leur méchanceté en disant que les gens dans les autres communes sont beaucoup plus polis que dans la sienne. Il a clairement un lien spécial avec la nature bretonne. Il se sent le plus à l'aise quand il est en contact direct avec elle. Il apprécie la nature bretonne, mais vit en désaccord avec les Bretons. »

MÉMOIRES D'UN TOURISTE

Puisque l'œuvre de Stendhal est à l'honneur dans la thèse citée, il est opportun de rappeler que l'un de ses passages concerne la commune d'Ergué-Gabéric : le procès du sorcier, Yves Pennec, valet de ferme.

Norbert Bernard a mené cette enquête sur une mystérieuse affaire de trésor découvert à Bohars en Ergué-Gabéric, affaire qui fut l'objet en 1838 d'un procès en sorcellerie qui a en quelque sorte été révélé par le célèbre écrivain français de la première moitié du XIX^e siècle

[1] Page 29, libellée "Cahier n° 1, manquant", de l'édition intégrale des *Mémoires d'un paysan bas-breton*. Première page du chapitre "Mon enfance" de l'édition de la Revue de Paris publiée le 15 décembre 1904.

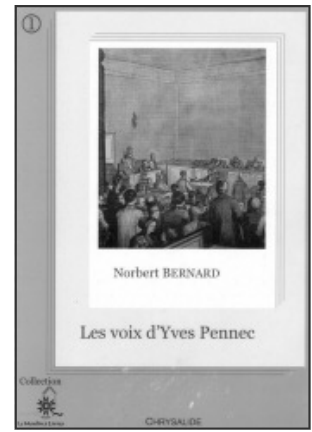
En réalité ce procès ne fut pas un procès de sorcellerie, mais un procès pour vol dans lequel l'accusé fondait sa défense sur un trésor révélé par de mystérieuses voix.

On y trouve les différentes personnages gabérisoises impliquées dans cette affaire au travers de leurs témoignages recueillis par les enquêteurs de l'époque : Jean Gourmelen , agriculteur de Bohars ; Corentin Kergourlay, agriculteur à Rubernard ; Hervé Le Berre, agriculteur à Trolann ; Jean Le Jeune de Kerellou, parrain de l'accusé ; Laurent Quiguel de Ty-Plouz, tailleur ; René Laurent de Squividan, maire.

Le jeune "sorcier" d'Ergué Gabé-

ric fut relaxé : « *M. le Président a ensuite (...) prononcé qu'Yves Le Pennec est acquitté de l'accusation portée contre lui, et a ordonné qu'il sera sur-le-champ mis en liberté, si pour autre cause il n'est retenu* ».

Et le mot de la fin est identique au billet de Stendhal, à savoir la conclusion de la *Gazette des Tribunaux* : « *Sur une observation de Me Cuzon, la Cour ordonne que les beaux habits seront immédiatement restitués à Pennec, qui n'a en ce moment qu'une simple chemise de toile et un pantalon de même étoffe. Aussitôt tous les témoins accourent et viennent respectueusement aider Pennec à emporter ses élégants costumes. Pennec a bientôt endossé le beau*



chupenn [1], l'élégant bragonbras [2] et le large chapeau surmonté d'une belle plume de paon, il s'en retourne triomphant ».

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Biblio]

Video des 80 ans des écoles privées de Lestonan

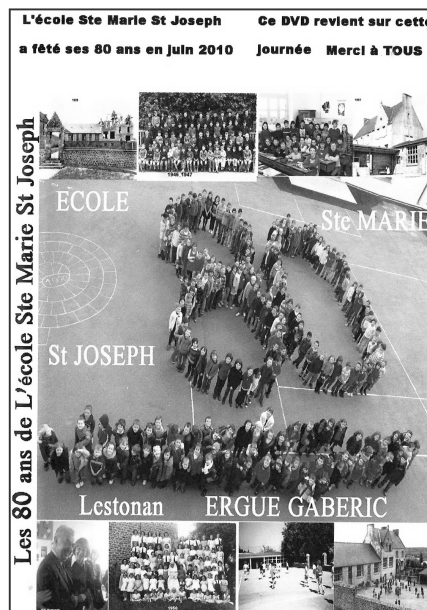
Eur gasetenn video evit ar skolioù prevez e Leston'

Le samedi 5 juin 2010 eut lieu la fête des 80 ans de l'école St Joseph Ste Marie de Lestonan avec l'inauguration d'un nouveau bâtiment. Un an après, l'école et l'association « Réseau Mennaisais » [3] ont publié une vidéo commémorative des festivités avec notamment :

- l'introduction par la directrice de l'école.
- le témoignage lu d'un ancien, à savoir Yvon Huitric de Menez-Groaz.
- la visite de l'exposition avec les photos de classes depuis 1928.
- le spectacle des enfants, avec danses et chants.
- le discours inaugural de Gwenaél Huitric, avec présentation des anciens.
- le discours d'Hervé Herry, maire.
- la coupure du ruban par les anciens et les enfants

UNE JAQUETTE ET QUELQUES VIGNETTES

« La vidéo référencée, mais non reproduite, est protégée par copyright de diffusion et de protection des droits d'auteurs. Seule est autorisée la copie à usage exclusivement privée. »



[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Biblio]

[1] *Chupen* : veste masculine courte

[2] Il s'agit d'un *bragoubras*, grande culotte bouffante encore portée par les hommes au XIXe siècle, mais commençant à être remplacée par le pantalon à la fin des années 1840.

[3] Réseau Mennaisais : établissements scolaires s'inspirant des méthodes éducatives de Jean-Marie de La Mennais et Gabriel Deshayes, fondateurs des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel.

Un grand mariage breton et républicain au village de Squvidan

Dimezadeg vras hag frikoù evit ar paour kaezh e Skividan

Où il est question d'un grand mariage unissant deux familles de tradition républicaine, avec 600 invités au village de Squvidan en Ergué-Gabéric, le tout relaté dans le grand quotidien français « Le Petit Journal » [1]. La relation de l'évènement est publiée sous forme de dépêche en page 3 du numéro du 8 novembre 1892 sous le titre « Un mariage breton ».

DEPECHE DE NOTRE CORRESPONDANT

« Quimper, 7 novembre.

Aujourd'hui même on célèbre à Ergué-Gabéric, commune située à une lieue et demie de Quimper, un grand mariage suivant notre bonne vieille mode bretonne, entre deux familles de cultivateurs.

M. Jean Le Crâne, fils du maire de Beuzec-Conq, épouse Mlle Perrine Guyader, dont le père est un des représentants distingués de l'agriculture finistérienne, lauréat dans maints concours.

Le nombre des invités s'élève à environ six cents.

Trois cents pauvres se sont donnés rendez-vous à la ferme de la mariée. suivant l'usage traditionnel, l'épousée les a servis elle-même. On a tué un bœuf à cette occasion.

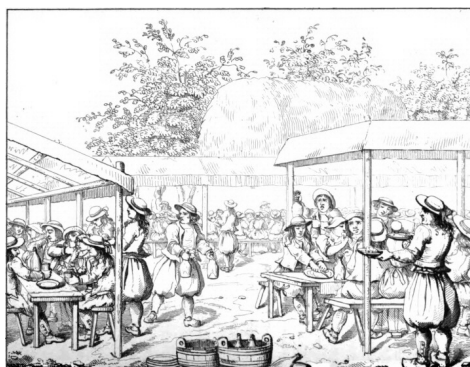
La toilette de la mariée, à la gracieuse mode de Quimper (robe en satin blanc garnie de velours blanc, brodée d'argent, tablier, souliers de même, coiffe en dentelle) a coûté près de 2,000



francs.

Le préfet du Finistère et Mme Proudhon [2] ont dû assister à la noce. »

PERRINE, LA MARIEE DE SQUVIDAN



Le marié est Jean Le Crane, fils de Michel. Son père est maire de Beuzec-Conq, et il le sera également, poursuivant le combat de son père pour l'ouverture d'une école laïque dans sa commune.

La mariée est Perrine Guyader, fille de Louis [3]. Son père est agriculteur et marchand de bois à Squvidan en Ergué-Gabéric. Il est connu pour ses positions politiques : en 1884 et en 1892 il se présente sans succès aux élections municipales comme tête de liste du parti républicain.

En 1883-84 un tract rédigé en breton par la liste des conservateurs conduite par Hervé Le Roux de Mélenec le présente de façon

ironique sous son surnom Louis Squvidan [4]. En 1900 il co-signe une lettre au préfet dans laquelle les républicains dénoncent l'attitude du recteur qui pressurise les familles pour qu'elles inscrivent leurs filles dans son école privée [5].

Le mariage de sa fille Perrine a lieu à Squvidan : 600 personnes invitées, dont 300 pauvres. Faut-il comprendre que les pauvres étaient les habitants des villages voisins et les 300 autres personnes étaient les représentants des familles Le Crane et Guyader ? Le préfet Victor Proudhon [2] et son épouse étaient également de la fête. En tous cas les pauvres furent bien traités : « Suivant l'usage traditionnel, l'épousée les a servis elle-même. On a tué un bœuf à cette occasion. ».

D'après la dépêche, le clou de la fête est la robe de la mariée : « La toilette de la mariée, à la gracieuse mode de Quimper (robe en satin blanc garnie de velours blanc, brodée d'argent, tablier, souliers de même, coiffe en dentelle) a coûté près de 2,000 francs ». Quand on sait que pour avoir l'équivalence en francs de l'an 2000 il faut multiplier les francs de 1892 par 20, on peut noter l'importance de la dépense.

[cf. article complet sur le site GrandTerrier.net en rubrique Personnalités]

[1] Le Petit Journal est un quotidien parisien, fondé par Moïse Polydore Millaud, qui a paru de 1863 à 1944. A la veille de la guerre de 1914-18, c'est l'un des quatre plus grands quotidiens français d'avant-guerre, avec Le Petit Parisien, Le Matin, et Le Journal. Il tire à un million d'exemplaires en 1890, en pleine crise boulangiste.

[2] Victor Proudhon, préfet du finistère du 23 février 1890 jusqu'à septembre 1897. Il fut sous préfet à Saint-Dié-des-Vosges. Quant à la date de nomination comme préfet d'Indre-et-Loire, les biographes hésitent entre le 13.09.1897 et le 05.10.1884.

[3] Louis Guyader, alias Louis Squvidan, est né le 10.02.1842 à Ergué Armel, marié à Jeanne Laurent en 1871, décédé le 25.04.1920 à Squvidan en Ergué-Gabéric. Il est cultivateur à Squvidan, et en 1871-72 il est aussi déclaré comme marchand de bois. En 1884 et en 1892 il se présente sans succès aux élections municipales comme tête de liste du parti républicain.

[4] Cf article GrandTerrier : « Ur trakt evit votadegoù e 1883-84 ».

[5] Cf article GrandTerrier : « 1900 - Demande préfectorale de déclassement du recteur par trois républicains ».

Rétrospective des moulins gabéris sur Odet, Jet et affluents

Istorioù ar milinoù an Erge-Vras, war an Oded pe ar Jet

Quel était le nombre et l'état des moulins à farine d'Ergué-Gabéric au début du 19^e siècle ? C'est un document d'archives [1] découvert récemment qui nous donne l'information.

La réponse : neuf, dont sept avec une ou deux roues horizontales. Et le plus important d'entre eux, celui du Cleuyou, produisait 20 quintaux de farine par jour.

ROUES HORIZONTALES MAJORITAIRES

Document conservé aux Archives Départementales du Finistère, sous la cote 6 M 1037. Il s'agit d'un état récapitulatif de l'état des moulins de la commune que le maire Salomon Bréhier [2] adresse au préfet.

Cet état permet de distinguer les moulins suivant la disposition des roues hydrauliques en fonctionnement en 1909 :

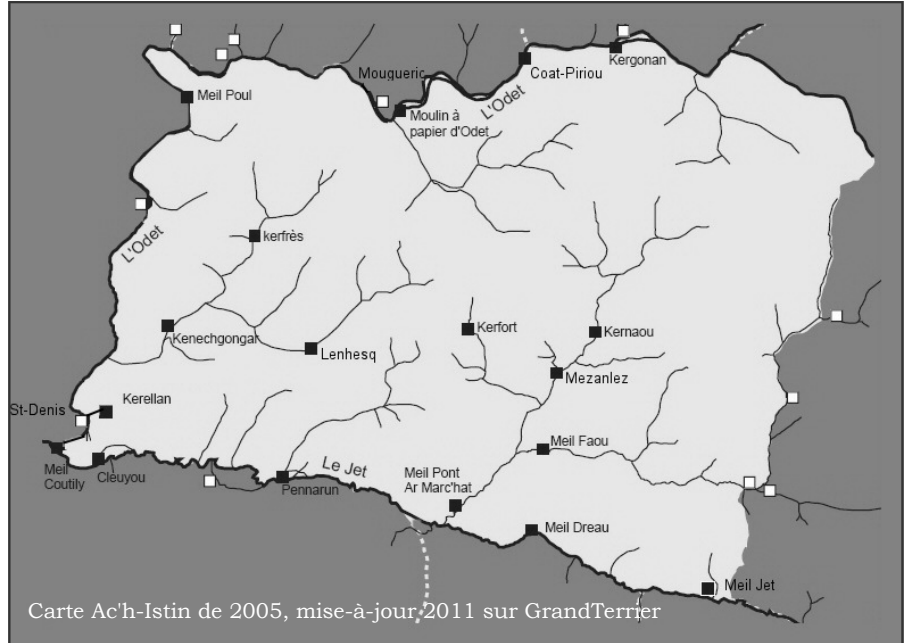
► 2 moulins à roue(s) perpendiculaire(s) par rapport à l'axe de meule, c'est-à-dire verticales : Kergonan (2), Kernaou (1).

► 6 Moulins à roue(s) horizontale(s) : Meil-Pennarun (2), Meil-Poul (2), Meil-Jet (2), Mezanlez (2), Pont-ar-marhat (2), Cleuyou (2).

► 1 moulin mixte, Coat-Piriou, avec une roue perpendiculaire et une roue verticale.

À noter que, si la plupart de ces moulins sont dotés de roues horizontales, cela ne veut pas dire que précédemment ils ne fonctionnaient pas avec une roue à aubes verticale.

Les roues horizontales étaient ré-



putés plus efficaces quand le débit du cours d'eau principal était limité. Par contre il était nécessaire de créer artificiellement une goulotte en cascade en surplomb de la roue. En Bretagne, et presque exclusivement dans le Finistère, les roues horizontales étaient « à cuillères » et étaient installées en prise directe sur la meule tournante. Cette roue fabriquée en bois, en hêtre vert gé-



néralement, ou en fonte était constamment immergée, ce qui impliquait aussi que l'eau du bief s'écoulait par dessous la salle à moudre et ses meules, trémies et bluteries. [3].

Le questionnaire est également prévu pour l'indication des techniques liées aux blutoirs et à la qualité des moutures [4] : la méthode économique à la parisienne consistait dans une première phase à séparer le son du grain de blé pour obtenir le gruau, cette opération se pratiquant dans un blutoir ; à la grosse ou à la lyonnaise, le son était moulu une seconde fois. Mais le maire d'Ergué-Gabéric n'a pas fourni cette indication.

Il donne par contre les chiffres de production journalières de farine dans chacun des moulins. Le moulin du Cleuyou arrive en tête avec 20 quintaux par jour. La lettre du maire donne aussi l'information sur les difficultés à produire en période estivale du fait de la faiblesse des cours d'eau et de la sécheresse.

[1] Document découvert par Pierrick Chuto, auteur de l'ouvrage d'histoire régionale « Le maître de Guengat, "Mestr Gwengad" » (L'emprise d'un maire en Basse-Bretagne au XIX^e siècle).

[2] Salomon Bréhier, commissaire-expert à Quimper, est maire d'Ergué-Gabéric de 1808 à 1812.

[3] Source documentaire et iconographique : Association « Eau et Rivières de Bretagne », Fiche pédagogique sur les moulins à eaux.

[4] Mouture, s.f. : action, manière de moudre les grains de céréales, en particulier, du blé, par cylindres ou par meules. Source : Trésor Langue Française.

LES EFFETS DE LA SÉCHERESSE

Le maire d'Ergué-Gabéric

Mr le préfet du département du finistère

Monsieur

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint l'état des moulins à farine actuellement en activité dans notre commune. Je dois vous observer que la plupart de ces moulins manquent d'eau dans l'été où pour peu qu'il y ait de sécheresse n'étant abreuvée que par quelques ruisseaux de peu d'importance.

J'ai l'honneur de vous saluer avec respect. Bréhier

Cet état des lieux de 1909 nous donne l'occasion de réactualiser l'article écrit par Jean Istin dans le bulletin Arkae de novembre 2005 : « Carte et liste des moulins d'Ergué-Gabéric ».

SUR L'ODET ET SES RUISSEAUX

a. Moulin de Kergonan

Connu depuis 1540 comme dépendant du manoir de Kergonan. Avait trois paires de meules. Subsiste aujourd'hui en habitation. Il y a peut-être eu un autre moulin de Kergonan sur un ruisseau affluent de l'Odét. Le moulin a fonctionné jusqu'en 1957. Louis Petillon y était à la fois artisan rural et agriculteur, la ferme comprenait 7 ha dont la moitié en prairies naturelles.

Ce moulin disposait d'une quantité d'eau importante. Il a fonctionné grâce à la grande roue jusque vers les années 1914-1915. Elle était d'un type particulier du fait que l'eau s'écoulait

du canal sur les deux tiers bas de la roue, combinant à la fois la poussée et le poids de l'eau. Ce système compensait l'absence peu propice de dénivellation pour l'alimentation par-dessus de la roue. Cette source d'énergie tournait trois meules à l'époque. Elle fut remplacée par des roues à arbre, fixées sur l'arbre vertical actionnant directement la meule. Ce changement entraîna la suppression d'une meule.

Dans l'énumération des biens de l'aveu de 1540 de François Liziart, les moulins au pluriel sont mentionnés par deux fois. Par contre il n'en est pas question dans le dénombrement du papier terrier de 1681.

Est inventorié en 1809 en tant que moulin à farine en activité, avec 2 roues verticales et une production journalière de 12 quintaux [1].

Documents d'archives : aveux de 1540, papier terrier de 1681, étude de Jean Baraer [2].

b. Moulin de Coat-Piriou

Moulin Odét, près de Pont Piriou, aujourd'hui disparu. Connu depuis 1540 comme dépendant du manoir de Kerfors.

Est inventorié en 1809 en tant que moulin à farine en activité, avec une roue verticale, une horizontale et une production journalière de 4 quintaux [1].

Figure comme moulin, avec son bief, sur une carte des chemins ruraux dressée en 1914. C'est seulement lors de la construction du grand canal de la papeterie d'Odét qui lui emprunte son bief que le moulin sera détruit. Il est aussi possible que le moulin ait continué à fonctionner avec des meuniers ou des garçons-meuniers qui habitent ailleurs comme au hameau du Kresker, ferme de Briec, située en face,

mais sur l'autre rive de la rivière et dont le cultivateur en a longtemps été le propriétaire.

Meuniers identifiés : Nicolas Le Berre et sa femme, qualifiés d'« honorables gens » (~1686) ; Co-rentin Cojean (~1790) ; Jean Piriou (~an 12) ; Joseph Fraval (~1809) ; Yves Fraval (~1816-18) ; Jean-Louis Le Gars (~1832-1839) ; Hervé Illiou (~1851-1858).

Documents d'archives : carte du chemin rural n° 19, étude BMS et cadastre de 1834 [3].

c. Moulin d'Odét

"Meilh paper" (moulin à papier) avec l'implantation des Papeteries Bolloré sur l'Odét en 1822.

Le moulin initial était-il sur le ruisseau du Bigoudic, ou sur l'Odét à proximité de celui de Mougueric ?

d. Meilh Poul

Aujourd'hui en ruines, connu dès 1426 comme dépendant du manoir de Griffonès. A la Révolution, il devient propriété des meuniers qui l'exploitent jusqu'en 1924, une crue emportant le tablier du pont lors des fortes inondations de fin décembre. Les clients de Kerfeunteun ne traversent plus ; le meunier cesse alors son activité.

Documents d'archives pour Meilh Poul : cartes postales et étude de Jean Istin [4].

Est inventorié en 1809 en tant que moulin à farine en activité, avec 2 roues verticales et une production journalière de 12 quintaux [1].

[1] Liste des neuf moulins à farine en activité, au 1er chapitre ou voir article séparé publié sur le site GrandTerrier « 1809 - État des moulins à farine d'Ergué-Gabéric ».

[2] Documents publiés pour Kergonan : « 1540 - Aveu de François Lysyard, seigneur de Kergonan 1681 », « Dénombrement du manoir de Kergonan et dépendances Manoir et moulin de Kergonan ».

[3] Documents publiés pour Coat-Piriou : « Chemins ruraux N°19 de Coat-Piriou », « Le moulin de Coat-Piriou ».

[4] Documents publiés pour Meilh-Poul : « ISTIN Jean - Le moulin de Meil Poul », « Cartes postales du Stangala ».



n'est pas cité comme étant en activité en 1809.

c. Kerfors

Moulin aujourd'hui disparu, connu par un aveu de 1488 comme dépendant du manoir de Kerfors.

Un meunier, Claude Thalaniou, en 1790.

d. Kergamen

Moulin actuellement avec une roue à augets. Dépendait du manoir de Mezanlez. Aujourd'hui c'est une habitation.

e. Kernaou

Traces d'un moulin démoli vers 1925. Un meunier, Guillaume Rospape, en 1790.

Est inventorié en 1809 en tant que moulin à farine en activité, avec une roue verticale et une production journalière de quatre quintaux [1].

f. Mezanlez

Est inventorié en 1809 en tant que moulin à farine en activité, avec deux roues horizontales et une production journalière de six quintaux [1].

g. Meilh Pont ar Marc'hat

Aujourd'hui une pisciculture : a pu comporter une scierie.

En 1775 un document mentionne la dépendance de la propriété de Lezergué : « *moulin de Lezergué autrement Pontarmarchat* ». Documents d'archives : quittances de renable, baillées de 1775, 1811, 1850, 1891 et 1900 [7].

Est inventorié en 1809 en tant que moulin à farine en activité, avec 2 roues horizontales et une production journalière de 12 quintaux [1].

Meuniers identifiés : Louis Le Guillou (~1734-1739) ; René Le Roy (~1788-1790) ; Joseph Le Masson (~1791) ; Corentin Le Guillou (~1821-1837) ; René Le Bescond (~1843-1850) ; Grégoire Lagadec (~1852-1855) ; Jean-Pierre Le Bescond (~1860 ?) ; Laurent Troalen (~1867-1878) ; Laurent Le Bescond (~1889).

e. Kénechgongar

Moulin disparu, connu en 1573. Dépendait du manoir de Pennervan.

La désignation de ce moulin apparaît en 1573. Il est mentionné sur le registre des naissances de Ergué-Gabéric en 1680 et 1682 pour deux enfants de Guy Laouenan et de Marie Jezequel.

f. Lenhesk

Moulin signalé dans un aveu du manoir de Lezergué en 1550 comme étant près des terres de Quillihuec. N'est plus en activité ni en 1790, ni en 1809.

g. Kerfrès

Moulin devenu aujourd'hui habitation. Deux roues verticales à augets. N'est plus en activité ni en 1790, ni en 1809.

h. Moulin de Kerellan

Disparu sans laisser de traces, autrefois implanté dans la prairie de Prat an enes, avec un début d'activité signalé au 12 décembre 1490.

Document d'archives : demande de concession en 1489 [5]

SUR LE JET ET SES RUISSEAUX

a. Meilh Jet

Aujourd'hui habitation. Roue(s) horizontale(s), bief de 1 km 200, arrêté vers 1960.

Est inventorié en 1809 en tant que moulin à farine en activité, avec deux roues horizontales et une production journalière de six quintaux [1].

Documents d'archives : en 1812 baillée et propriété de la famille Montmorency-Robecq [6]

b. Meilh Faou

Actuellement habitation, signalé dès 1460 comme dépendant du manoir de Keristin. Roue horizontale. Arrêté en 1976.

Un meunier, Henri Le Scool, en 1790. Bizarrement le moulin

[5] Document publié pour Kerellan : « 1489 - Concession de construction du moulin de Kerhelan ».

[6] Document publié pour Meilh-Jet : « 1812 - Baillée du moulin neuf du Jet au meunier de Kernaou ».

[7] Documents oubliés pour Pont-ar-Marc'hat : « 1775 - Cession de baillée du moulin de Pont-ar-Marc'hat », « 1811 - Quittance de renable entre les meuniers de Pont-ar-Marc'hat », « 1850 à 1909 - Les baux du moulin de Pont-ar-Marc'hat »

h. Moulin de Pennarun

Aujourd'hui habitation. Aurait travaillé en scierie de 1852 à 1900. A moulu le grain jusqu'en 1976.

Est inventorié en 1809 en tant que moulin à farine en activité, avec 2 roues horizontales et une production journalière de 6 quintaux [1].

i. Moulin du Cleuyou

Restauré avec une roue à aubes. Moulin noble, connu par un aveu de 1566.

Est inventorié en 1809 en tant que moulin à farine en activité, avec 2 roues horizontales et une production journalière de 20 quintaux [1].

Documents d'archives : différents

aveux de 1566 à 1679, description en 1794 [8].

j. Meilh Coutily

Anciennement moulin « *charretier* » ou du « *chartier* » à un lieu-dit Pont Even (à l'emplacement de l'ancienne usine Gouiffès). N'est plus en activité en 1809. Sur une carte postale du début du 20^e siècle on peut voir une grande roue verticale à aubes.

L'expression de moulin à couteaux, et non de moulin à tan ou à foulon, indique que c'était l'endroit où l'on pouvait affûter ses couteaux et outils tranchants. Comme de nombreux autres "moulins à couteaux" en France, les meules de pierre où l'on pouvait moudre son grain avaient semble-t-il trouvé un autre usage.

Documents d'archives : aveux de

1562, 1620, et carte postale [9].

AUTRES MOULINS VOISINS

Section à compléter : les moulins proches des communes voisines sur l'Odet ou le Jet.

a. Moulin de Mouguéric

Sur l'Odet, près du manoir de la papeterie d'Odet. Acheté par René Bolloré dans les années 1920.

b. Moulin de St-Denis

Au bas du quartier du Vallon au Rouillen, au bord de l'Odet, près d'un pont charretier.

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Patrimoine]

Un recteur breton dans la tourmente révolutionnaire

Eun Aotrou Person e-pad ar Revoluc'ion fransez goude 1789

Deux cents ans après sa mort, grâce à des documents inédits des Archives d'état de Prague, l'itinéraire d'un prêtre est retracée par Bernéz Rouz et publiée en tant que 14^e cahier de l'Association Arkae.

Né à Lanvéoc en presqu'île de Crozon, Alain Dumoulin est un des plus brillants ecclésiastiques bretons de la fin du XVIII^e siècle. Enseignant au petit séminaire de Plouguernevel, Président des conférences théologiques du diocèse de Cornouaille, il est recteur d'Ergué-Gabéric quand la Révolution bouleverse la société de l'Ancien Régime.

PASSION POUR SA LANGUE NATALE

Il se montre d'abord favorable

aux réformes puis s'oppose à la Constitution civile du clergé. Prêtre réfractaire, il rentre en résistance et organise le culte dans les chapelles de campagne. Traqué, il doit s'exiler à Liège puis à Prague où il devient précepteur dans une grande famille de Bohême.

En 1800, il publie une grammaire de la langue bretonne la *Grammatica latino-celtica* (« *Grammatica latino-celtica, doctis ac scientiarum appetentibus viris composita ab Alano Dumoulin, presbytero, encomii regni Bohemie authore* »). En plein renouveau de l'identité tchèque, il rappelle l'origine celtique des habitants de Bohême. Cette passion pour sa langue natale ne le quittera plus puisqu'il publie « *Hent ar barados pe ar guir voyen da savetei e ene, lequeet e brezonec gant an aotrou Al. Dumoulin* » (le chemin du paradis) en 1805 et devient mem-



bre de l'Académie Celtique.

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Biblio]

[8] Documents publiés sur le moulin du Cleuyou : « 1566 - Minu et dénombrement par Guillaume Rubiern sieur du Cleuziou », « 1620 - Aveu de Louis de Kermorial pour Anne Rubiern héritière du Cluziou », « 1679 - Aveu au Cluziou pour les sieurs Le Gubaer suite au décès de Françoise de Kermorial », « 1794 - Estimation du manoir et dépendances du Cleuyou », « Le manoir et moulin du Cleuyou ».

[9] Documents publiés pour Meil-Coutily : « Le moulin de Coutilly », « 1562 - Aveu de Louis Rubiern pour Le Cleuziou sous les Régaires », « 1620 - Aveu de Louis de Kermorial pour Anne Rubiern héritière du Cluziou ».

Les Huitric de Menez-Groas posant presque au complet en 1918

Eun familh hir deus Menez-groas war eur foto kozh

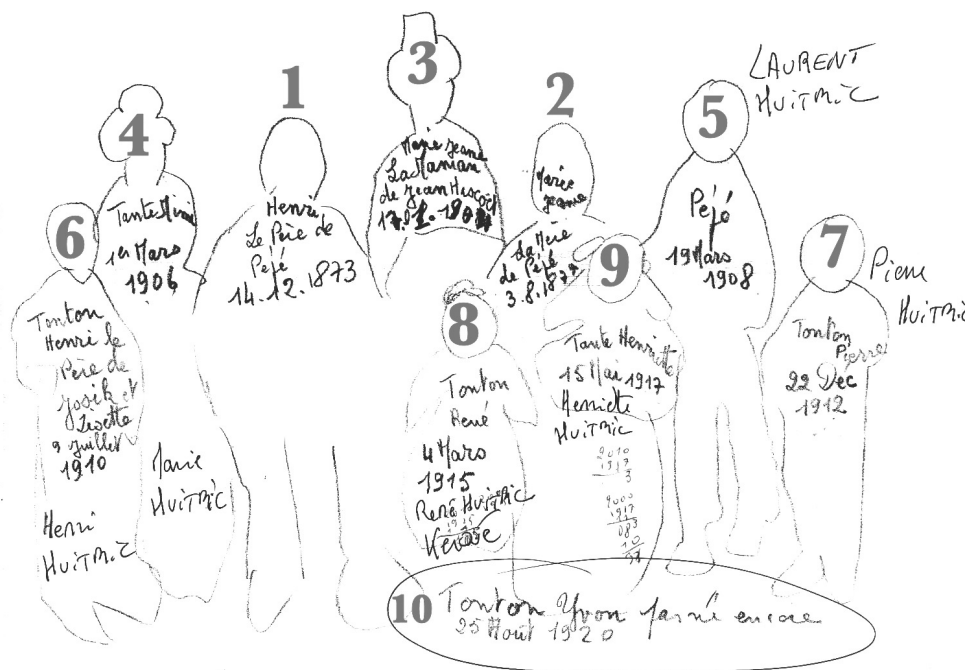
Un portrait daté de 1918 faisant poser les neuf membres d'une famille soudée habitant le quartier de Menez-Groas à Lestonan. Une magnifique photo d'un photographe quimpérois qui a su mettre en valeur les regards superbement expressifs et concentrés des parents et enfants Huitric. Seul le petit dernier, Yvon, n'est pas encore là, il ne verra le jour que deux ans après.

De nombreux descendants ont fait souche dans le quartier de Lestonan et seront notamment les piliers du football local. Ainsi le petit fils Laurent Huitric, depuis 61 ans dans le club des Paotred Dispount, vient officiellement il y a quelques jours « de poser ses crayons de secrétaire général » qu'il était depuis 50 ans.



DANS LEURS PLUS BEAUX HABITS

1. Henri Huitric [1], né le 14.12.1873 à Keranguéo en EG.
2. Marie-Jeanne Kergourlay [1], née le 03.08.1877 à Kerveil en EG.
3. Marie-Jeanne Huitric [2], née le 17.01.1904.
4. Marie Huitric, née le 01.03.1906.
5. Laurent Huitric [3], née le 19.03.1908.
6. Henri Huitric, né le 09.07.1910.
7. Pierre Huitric, né le 22.12.1912.



8. René Huitric, né le 04.03.1915.

9. Henriette Huitric, 15.05.1917

10. pas encore né pour la photo :

Yvon Huitric [4], né le 25.08.1920.

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Reportages]

[1] Mariage d'Henri Huitric et de Marie-Jeanne Kergourlay le 22.06.1902 à Ergué-Gabéric.

[2] Cf interview de Jean Hascoët, fils de Marie-Jeanne Huitric : « L'enfance de Jean Hascoët entre Menez-Groaz et St-Charles ». « La disparition soudaine de ma mère m'a sans doute fait souvent fait pleurer, et je me suis tourné naturellement vers mes grands-parents Huitric qui étaient tout près. ».

[3] Cf interview de Laurent Huitric : « Chronique de Menez-Groaz par Laurent Huitric en 1998 ». « J'habite à "Min'a Groes", à l'actuel n° 4 de la rue de Menez-Groas. Nous tous nés ici, dans ce penn-ti. On possédait les terres qui sont devant le penn-ti, là où sont maintenant les écoles et la boulangerie, ainsi que les champs face aux écoles, là où sont les constructions, dont la boucherie. Nos parents avaient quelques vaches ; plus tard, Pierre et moi en avons gardé chacun une. ».

[4] Cf interview d'Yvon Huitric : « Yvon Huitric et les 80 ans de l'école St-Joseph de Lestonan ». « À six ans, je me rappelle voir arriver Mr René Bolloré chez mes parents. C'était en avril 1926. Il venait aviser ses locataires qu'il avait l'intention de construire une école dans ce champ dont il était propriétaire ... ».

Kleron evit an archerion hag ar seurezed wenn e vorc'h

Voici un thème récurrent dans nos chroniques récentes du GrandTerrier : la fermeture de l'école congréganiste du bourg d'Ergué-Gabéric en 1902, sous le thème d'une France Laïque s'attaquant à une France Catholique qui se défend vaille que vaille.

Jusqu'à présent on a publié les positions respectives des services de préfecture et ministériels, des instances épiscopales, de Jean-Marie Déguignet à la fin de ses mémoires, et enfin des habitants qui, neuf ans après, pétitionnent pour le retour des sœurs de la Congrégation du St-Esprit.

COUPURES DE PRESSE
RÉPUBLICAINE

Bravo Ergué !

Quimper, 6 août.

Les pauvres sœurs d'Ergué-Gabéric ont été jetées hors de leur école par M. Tomasi, commissaire spécial, vers deux heures.

La population a énergiquement protesté.

M. Tomasi était accompagné par des brigades de gendarmerie à cheval, mais pas de troupes.

Ce qui s'est passé à Ergué-Gabéric

Un coup de clairon à l'aube. - Le
crochetage. - La colère des habitants. -
Une intervention à propos, Quimper, 8
août.

Vous avez brièvement dit ce qui s'est passé à Ergué-Gabéric. Mais il faut, que l'on sache, et partout par le détail combien a été admirable l'attitude de notre vaillante population.

[illegible]

DÉFENSE DES CONGRÉGATION

Le journal *L'ouest-Eclair* est certes un journal républicain, mais cela ne l'a pas empêché de défendre en 1902 une position rédactionnelle très marquée contre les mesures de fermeture des écoles congrégationnistes. Au lendemain des opérations de fermeture du mois d'août, les unes du quotidien titraient : « *Nouveaux crochétages* », « *Nouvelles infamies* », « *Protestation* », « *Contre la liberté* » ...

Le 7 août un petit entrefilet signale la manifestation de protestation à l'école Notre-Dame de Kerdévot : « *Bravo Ergué !* ». Le 9 un courrier des lecteurs est publié et donne tous les détails de l'opération :

► « Tout à coup, vers trois heures (du matin), on entend un coup de clairon sur la route de Quimper ; c'est l'un des factionnaires qui donne l'alarme ».

► « *Bientôt 500 personnes sont arrivées au bourg. Un quart d'heure après, apparaît une voiture, escortée de 12 gendarmes à cheval, lesquels sont commandés par un adjudant* ».

► « Les chevaux des braves gendarmes reçoivent des coups de chapeau sur les naseaux et sont obligés de reculer ».

Mercredi, comme les jours précédents, des jeunes gens avaient été placés en sentinelle eux différentes issues du bourg d'Ergué-Gabéric. Tout à coup, vers trois heures, on entend un coup de clairon sur la route de Quimper ; c'est l'un des factionnaires qui donne l'alarme.

Aussitôt, on accourt de tous les villages et bientôt 500 personnes sont arrivées au bourg. Un quart d'heure après, apparaît une voiture, escortée de 12 gendarmes à cheval, lesquels sont commandés par un adjudant ; c'est la voiture qui amène M. Thomazzi [1], commissaire de Quimper. Tous nos paysans se massent alors dans la cour de l'école et alors de toutes les poitrines sortent les cris de : « *Vivent les Sœurs ! Nous voulons garder nos sœurs ! Vivent les gendarmes ! À bas les proscripteurs !* ».

M. Thomazzi [1], qui a mis pied à terre, se présente à la porte de la cour et fait les sommations réglementaires. M. le Recteur [2], le propriétaire de l'école, ouvre et proteste énergiquement contre une pareille violation de la liberté. M. Thomazzi entre et donne lecture du décret. À ce moment, il se produit une violente poussée ; les paysans exaspérés veulent l'empêcher d'avancer. Le commissaire est devenu blême ; il donne l'ordre d'évacuer la cour. La chose est impossible ; les chevaux des braves gendarmes reçoivent des coups de chapeau sur les naseaux et sont obligés de reculer. Les notabilités du pays interviennent et réussissent à calmer un peu les habitants ; sans cela que serait-il arrivé ?

Les religieuses sont alors mises à la porte ; à leur sortie, elles sont l'objet d'une ovation enthousiaste. Les scellés sont mis. Bien entendu, le propriétaire [2] refuse de s'engager à ne pas laisser les sœurs rentrer dans sa maison.

Il est 5 h. 1/4 ; tout est fini ; le commissaire monte en voiture et donne l'ordre du départ. Tous les habitants le poursuivent en criant : « À bas les lâches ! Vivent les soeurs ! Vive l'armée ! À bas les francs-maçons ! ».

[1] Le commissaire spécial dénommé Thomazzi fera un compte-rendu qui sera transmis par la préfecture au ministère de l'Intérieur : « *L'opération d'Ergué-Gabéric commencée à 3 heures 1/2 a été terminée à 6h. Nombreux manifestants dans l'intérieur de l'Établissement à la tête desquels se trouvaient le recteur Hascoët qui s'est dit propriétaire de l'immeuble et ses deux vicaires. M. Hascoët, organisateur de la résistance a refusé de signer l'engagement qui lui a été présenté. Scellés apposés. Quelques pierres ont été jetées sur les gendarmes par des enfants.* ». Documents d'archives : « 1902 - Documents sur la fermeture de l'école Notre-Dame de Kerdévot ».

[2] Jean Hascoët fut recteur d'Ergué-Gabéric de 1897 à 1908. Son grand projet fut l'école Notre-Dame de Kerdévot : « *il dota la paroisse d'une école chrétienne de filles dont il était justement fier et qu'il a eu la consolation de voir survivre et prospérer* » (Semaine Religieuse, 24.01.1908).



► « Les religieuses sont alors mises à la porte ; à leur sortie, elles sont l'objet d'une ovation enthousiaste ».

► « Il est 5 h. 1/4 ; tout est fini ; le commissaire ^[1] monte en voiture et donne l'ordre du départ. Tous les habitants le poursuivent en criant : " À bas les lâches ! Vivent les sœurs ! Vive l'armée ! À bas les francs-maçons ! " ».

La population gabérickoise est résolument pour le maintien des

sœurs blanches et leurs écoles, et s'oppose au pouvoir laïc qui a décidé l'interdiction des congrégations. Le pouvoir est ici incarné par le commissaire spécial. Par contre, les habitants manifestent leur sympathie aux gendarmes contraints d'encadrer les opérations de fermeture.

LA CHANSON DU DIMANCHE

En complément nous notons aussi la « *chanson du dimanche des Sœurs Blanches* » que le journal publia le 10 août, soit 4 jours après les fermetures des écoles congréganistes du Finistère.

Les Sœurs blanches.

Pour tromper l'ennui des heures de surveillance diurne et nocturne sur les routes du pays breton, les défenseurs éventuels des saintes femmes persécutées chantent en chœur des couplets délicieux qui font honneur à leur auteur, vrai poète.

Les lecteurs de l'Ouest-Eclair nous sauront gré de leur en réserver la primeur :

En chaque bourg, en chaque lieu
Où l'on voit l'image de Dieu
Comme sur l'autel, un dimanche
Resplendir en toute saison,
C'est l'humble et tranquille maison
De la Sœur blanche.

Chaque jour, par tous les chemins,
Qui mènent des hameaux voisins
Sa faufilant parmi les branches
Nos fillettes, joyeux essaim,
Accourent de très bon matin
Chez les Sœurs blanches.

On est heureux à la maison !
Le laboureur sur son sillon,
Son enfant aux yeux de pervenche,
Qui donc prodigue à la douleur
Les doux mots qui viennent du cœur
C'est le Sœur blanche !

Mais on dit que le ciel est noir,
Que dans quelques jours l'on va voir
Fondre sur elles l'avalanche.
Que Satan veut avoir raison
Des anges du Pays breton,
De nos Sœurs blanches !

Les jours d'épreuve sont venus ...
Mais nous sommes Bretons têtus
Et hardi ! prêts pour la revanche.
Nous ne connaissons pas la loi
Quand elle attaque notre foi
Et nos Sœurs blanches.

Non! non! nos Sœurs, pas d'au revoir!
Non! non! Tous les jours on veut voir
Vos blancs manteaux aux larges manches.
Nous ne vous disons pas adieu.
À bas Combes ! Nous voulons Dieu
Et nos Sœurs blanches !

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Fonds d'archives]

Sauvegarde de l'Art Français et protection du manoir de Lezergué Gward ar maner kozh Lezerge aparchant an aotrou Guy Autet

Courant de l'année 1929, le memorialiste Louis Le Guennec a publié dans les colonnes de l'Ouest-Eclair un certain nombre de chroniques des « Choses et gens de Basse-Bretagne » décrivant les pièces oubliées du patrimoine de notre région, dont une sur le château de Lezergué.

Ce texte complètement méconnu n'a pas été repris dans les recueils publiés par la Société des Amis de Louis Le Guennec : « Les amis de Louis Le Guennec - Nos vieux manoirs à légendes » et « Histoire de Quimper Corentin et

son canton ». Et la reproduction du dessin qui accompagne l'article de l'Ouest-Eclair est de bien meilleure qualité que celle incluse dans le deuxième ouvrage cité.

Avec cet article on apprend un certain nombre de choses :

► En septembre 1929 l'association « *La Sauvegarde de l'Art Français* » ^[1] œuvre activement pour que le château soit déclaré monument historique. Cela sera officialisé par l'arrêté du 9 décembre 1929, date de son inscription en immeuble « Monument Historique ».

► En 1929 une menace d'acquisition des éléments du patrimoine immobilier breton par des milliardaires américains qui les démontaient pierre par pierre et les remontaient outre-Atlantique.

► Une pierre sur un talus au début de la raine de Lezergué était gravé des armes de Guy Autet et son épouse Blanche de Lohéac ^[3]. Ce blason n'a pas été retrouvé à ce jour.

► Des pierres de l'ancien château, avant sa reconstruction en 1770-75, ont été utilisées pour renforcer les murs des bâtiments de la ferme attenante.

[1] En 2011 l'association « La Sauvegarde de l'Art Français » œuvre toujours dans le domaine du mécénat, notamment pour la sauvegarde des églises et chapelles.

► Les boiseries intérieures du château ont été vendues à des acquéreurs quimpérois par les occupants de la ferme et du château, les Nédélec.

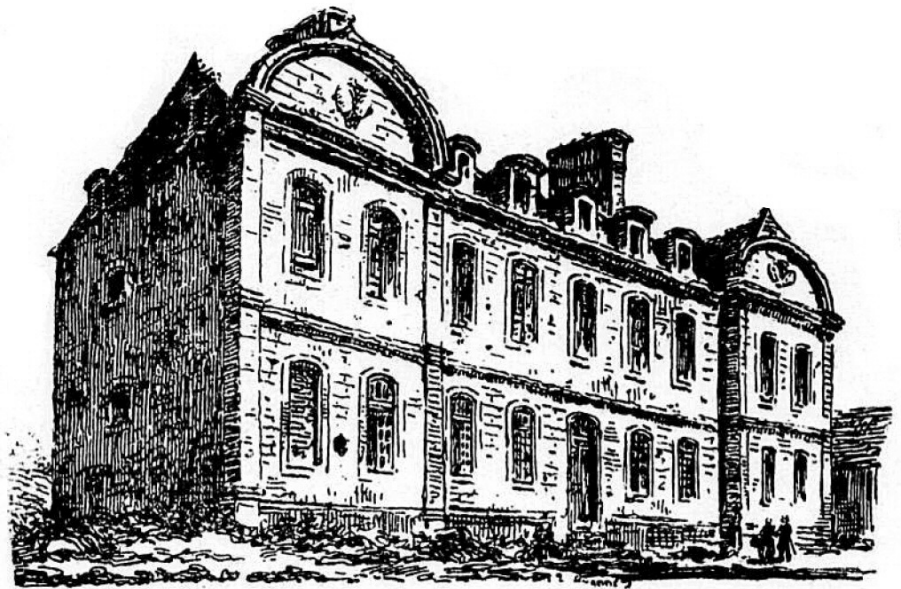
► Guy Autret, le chatelain du 17^e siècle, avait bon appétit et adorait la bonne chère, et il l'écrivait avec vigueur et passion dans ses missives.

TEXTE INTÉGRAL DE L'ARTICLE

« Nous apprenons que la Société « *La Sauvegarde de l'Art Français* » [1], qui s'occupe avec un zèle si soutenu et de si heureux résultats du sauvetage de nos antiquités nationales menacées par l'avidité des mercantis et la convoitise des milliardaires d'Outre-Atlantique, fait en ce moment des démarches en vue de l'inscription sur la liste complémentaire des monuments historiques de la façade du château de Lezergué, en Ergué-Gabéric, près Quimper, dont la mise en vente a été signalée il y a une quinzaine de jours dans l'Ouest-Eclair [2].

Tout porte à espérer que ces démarches aboutiront et que ce monument, d'un style assez rare dans le Finistère, ne quittera pas de sitôt la Cornouaille pour les bords du Potomac ou de la Rivière-Rouge [4].

Le croquis ci-joint représente Lezergué tel il était encore il y a trois ans au plus. Les brèches de la toiture apparaissent à gauche, au-dessus du fronton courbe du pavillon. L'aspect actuel diffère assez peu de celui-là, sauf la démolition partielle du pignon de gauche dont on n'a gardé que les assises suffisantes pour soutenir la partie de la façade qui s'y reliait. De belles boiseries du 18^e siècle ont trouvé acquéreur à Quimper même.



Comme on sait, l'historien et généalogiste Guy Autret de Missirien faisait, au temps de Louis XIII et au début du règne de Louis XIV, sa résidence favorite à Lezergué. Il habitait, non le château des de La Marche, bâti plus d'un siècle après sa mort, mais un manoir plus rustique dont quelques débris survivent mêlés aux édifices de la ferme attenante. Ses armoiries, alliées à celles de sa femme, Blanche de Lohéac, se voient encore sur une pierre encastrée dans un talus au bord de l'avenue [3].

Tout amateur de vieux parchemins et de vieilles chartes qu'il était, l'excellent gentilhomme ne dédaignait point un bon morceau, professant sans nul doute avec Descartes que Dieu n'a pas fait les mets friands que pour les seuls imbéciles. Voici de lui une lettre inédite [5] qui témoigne de son appétit et de son enjouement. Il l'adressait de Lezergué, « le jeudi de l'Ascension 1642 » au procureur du Roi du présidial de Quimper, M. du Haffont de Kerescant :

« Monsieur mon cher cousin, il ne faut point user de cérémonies vers ceux qui vous sont si acquis com-

me nous. Il ne failloet ni convi ni prières pour nous obliger de vous aler aider à festiner. En telles occasions je ne lesse jamais deffaut, et je suis toujours rendu auparavant le messenger qui m'en vient quérir ».

« Ne soies donc point en paine de nous. Je seroy dimanche le coeur de vostre festin, primum vivens et ultimum moriens, je veux dire que le premier à table et le dernier à en sortir. Ma fame ne peut escrire pour avoir mal à la main. Elle espère que vous agrérés ses excuses et qu'elle se serve de la main qui est le meilleur membre de son secretaire ».

« Attendant vous voir je suis vostre très humble serviteur. MISSIRIEN ».

« Monsin (?) barone, qui est devenue marquise du Chastel depuis six jours, ne me done point de patience que je n'escribe en ce lieu les besemains qu'elle vous envoet ».

L. (Louis Le Guennec, L'Ouest-Eclair, 27 septembre 1929)

[cf. article complet sur le site GrandTerrier.net en rubrique Patrimoine]

[2] Nous n'avons pas encore retrouvé l'annonce de mise en vente du château dans les colonnes de l'Ouest-Eclair : la vérification a été faite pour les mois d'août et septembre, mais il se peut que l'article du 27 septembre fut écrit bien avant sa publication.

[3] Blasons des Autret : « d'or à cinq triangles ondées d'azur » et des Lohéac : « Vairé contre-vairé d'argent & d'azur ».

[4] Le Potomac est un fleuve de 665 km de long qui se jette dans la Baie de Chesapeake, située sur la côte Est des États-Unis. La rivière Rouge est une rivière d'Amérique du Nord qui marque la frontière des États du Minnesota et du Dakota du Nord.

[5] Question non tranchée à ce jour : la lettre inédite de Guy Autret est soit une découverte et transcription de Louis Le Guennec, soit une transcription déjà publiée par le Comte de Rosmorduc (cf « 1635-1659 - Lettres de Guy Autret seigneur de Lezergué »).

La Patrie en danger, contribution gabéricoise aux conscriptions

Ar vro eo en argoll, ar soudarded eo bet enrollet

En juillet 1792, le gouvernement révolutionnaire proclame « la Patrie en danger », et lance un appel aux volontaires au sein de l'armée nationale, mais cela ne suffira pas pour rétablir la paix.

Trois séries de documents d'archives gabéricoises nous éclaireront sur les différentes réquisitions qui ont suivi :

► En 1793 tous les hommes valides de 18 à 40 ans sont potentiellement réquisitionnés et la commune d'Ergué-Gabéric contribue par la levée de 12 citoyens tirés au sort.

► En 1799, en l'an 7 de la République Une et Indivisible, quatre domestiques Gabéricoises, à savoir deux meuniers, un charron et un tailleur, sont désignés car « en âge de porter les armes et non mariés ».

► Et enfin, en l'an 11, en plein Consultat et nouvelles tentatives de Bonaparte de rétablissement de la paix, deux citoyens de la commune désignés par un tirage au sort organisé par le conseil municipal doivent partir pour « soutenir les fatigues de la guerre ».

TIRAGE AU SORT DE L'ANNÉE 1793

Les documents de 1793 sont conservés aux Archives Départementales du Finistère sous la cote 14 L 27.

Ces documents sont relatifs à la contribution locale à la levée nationale des 300.000 hommes suite à la loi du 24 février 1793 votée par la Convention et défendue énergiquement par Danton. L'année précédente, le gouvernement

révolutionnaire avait proclamé la patrie en danger, et lancé un appel aux volontaires. Ceux-ci, aux côtés des vétérans de l'ancienne armée royale, remportent des victoires, mais elles ne suffisent pas à ramener la paix. En 1793 tous les hommes valides de 18 à 40 ans sont potentiellement réquisitionnés. Dès le 9 mars des représentants sont envoyés en mission dans les différents départements pour accélérer cette levée.

Le premier document, daté du 21 mars 1793, donne la liste des 12 gabéricoises désignées par tirage au sort pour faire partie du contingent national. Trois élus surveillent la procédure de tirage : Yves Le Meur procureur de la commune, François Laurent [1] maire et Jean Lejour [2] officier municipal. Les malchanceux sont tous des différentes fermes d'Ergué-Gabéric, sauf un quimpérois qui remplace René Le Signour de Keranroux, sans doute contre rémunération. A noter que parmi les conscrits, deux d'entre eux sont de jeunes meuniers qui, du fait sans doute de leur robuste constitution, formaient souvent des candidats idéaux pour grossir les rangs de l'armée, comme cela se remarquera de nouveau à la conscription de l'an 7.

Le deuxième document est la délibération du Directoire de District de Quimper où sont notés les nombres d'hommes à fournir par commune. Le nombre requis pour la commune de Briec semble plus important que dans les autres communes.

Dans le troisième document relatif à Briec qui nous apprend comme se passe la procédure de désignation, on remarque une résistance locale des habitants face aux autorités en charge de la réquisition : « Je compte sur la liste le nombre des citoyens qui de-

vaient concourir à cette levée, ils sont au nombre de 369, je fais 333 billets blancs et 36 billets noirs (...) Il se fait un grand mouvement dans l'assemblée (...) Un grand nombre dans l'église en sortent tout à coup et se réunissent de nouveau aux opposants du dehors (...) Je leur ai renouvelé au nom de la loi l'invitation et l'ordre d'y obtempérer, il ne m'a été répondu que par des nan, nan, des cliquetis des bâtons, et par les mots : Dao, Dao. Le gendarme Allet qui était à côté de moi a reçu au même instant un coup sur les bras. ».

21 mars 1793

Il a été procédé au tirage du sort en présence des officiers municipaux [...] par le soussigné commissaire, après avoir observé toutes les formalités nécessaires par l'effet duquel tirage le sort est tombé scavoir

1° à Guillaume Pellaé demeurant rue Brizieu de cette ville qui a déclaré marcher pour Rene Le Signour de Keranroux.

2° à Sebastien Lepetillon de Kernoas.

3° à Allain Piriou du moulin du Cleuziou

4° à Yves Coustans de Kerdoher

5° à Joseph Mallegoll de Kernaou

6° à Jean Louis Huitric de Kerhuel

7° à Jean Le Bras de Kerho

8° à Corentin Leroux de Kersaux

9° à Louis Jacques de Kerlaviou

10° à Philippe Chessme de Kergulas

11° à Corentin Rosabé de Kerurvois

12° à Joseph Le Brénner du moulin du Cleuziou.

[1] François Laurent fut maire de la commune de 1793 à 1795 et de 1797 à 1800: « François Laurans, maire (1793-1795 1797-1800) ».

[2] Jean Le Jour fut maire de la commune de 1800 à 1806 : « Jean Le Jour, maire (1800-1806) ».

LES QUATRE CONSCRITS DE L'AN 7

Dans le document de l'an 7 conservé aux Archives Départementales du Finistère sous la cote 100 J 435 (Fonds de Kernuz) [1], quatre conscrits gabéricois âgés de 20 à 40 ans sont nommés.

En 1799 nous sommes à la fin du Directoire dernier épisode de la Révolution française avant la montée en puissance de Napoléon Bonaparte. Dès 1798, début de la deuxième coalition (1798-1801), la guerre est engagée contre l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, l'Empire ottoman, les Deux-Siciles, les princes allemands et la Suède.

Cette guerre absorbe beaucoup de ressources humaines et la loi du 10 messidor an 7 (28 juin 1799) décrète les conscrits de toutes les classes en activité de service et les organise en bataillons par département.

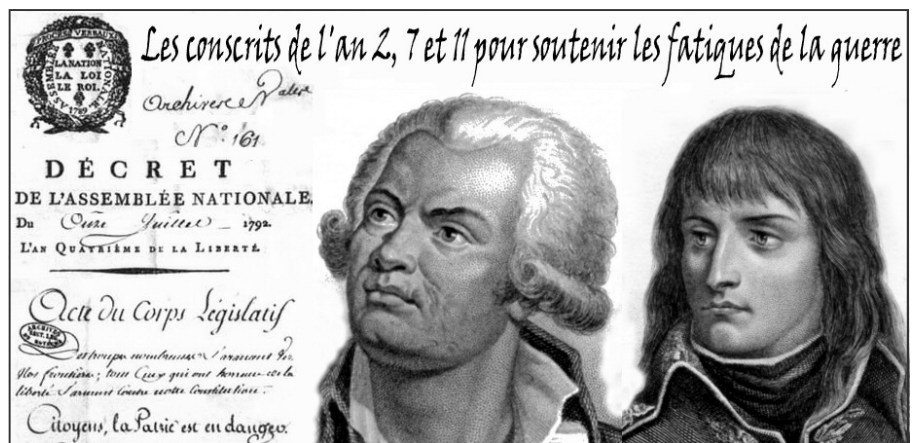
A noter que sur les quatre conscrits un jeune meunier est appelé (il y en avait déjà deux en 1793), sans doute du fait de son métier très physique. Sur Kerfeunteun la proportion de jeunes meuniers appelés est encore plus importante : six sur onze, dont deux d'entre eux « fils de la meunier ».

An 7 (1799)

Liste des citoyens du canton d'Ergué-Armel en âge de porter les armes et non mariés :

Ergué Gaberic

- 9e Le fils de Joseph Cren meunier âgé de 20 ans.
- 10e Le garçon meunier de Mezanlez âgé d'environ 35 ans.
- 11e Le domestique de Lannec charon âgé d'environ 40 ans.
- 12e Le domestique de



Remarques sur les conscrits, tous domestiques, et leurs patrons :

► Le seul Joseph Cren connu est le fils né en 1768 de Yves Charles Le Cren, cardeur de laine à quimper, mais sans postérité connu. Et de quel moulin gabéricois était-il le meunier ?

► En 1790 il n'y a pas de domestique déclaré au moulin de Mezanlez.

► En 1790 il y a 4 charrons ou maréchaux, mais aucun ne travaille pour un Laënnec, nom porté par Guillaume Laënnec meunier de Mezanlez et Louis Laënnec à l'époque domestique à Kernénon.

► Dans le recensement de 1790 Jacques Dulaurier est identifié comme Jacques Deloria, tailleur au Grand Lestonan où il travaillait seul à l'époque.

LE CONTINGENT DE L'AN 11 (ANNEE 1802)

Trois pages du registre des délibérations municipales de 1800 à 1850 où est noté la décision de tirer au sort deux conscrits pour compléter l'armée nationale. Document daté du 24 brumaire de l'an 11, soit le 15 novembre 1802.

Deux conscrits, respectivement des villages de Creac'h-Ergué et de Quillihouarn, sont désignés dans un premier temps pour « soutenir les fatigues de la guerre ». La désignation est

organisée par le conseil municipal qui l'authentifie dans ses comptes-rendus de délibérations.

Le premier des conscrits désignés ne fut pas accepté par les autorités militaires départementales, et donc il fallut procéder à son remplacement par un habitant de Carpont.

Cela se passe pendant le Consultat. Bonaparte avait décidé d'en finir avec la guerre à l'extérieur, en battant les Autrichiens en juin 1800 à Marengo et à Hohenlinden en décembre de la même année. En février 1801, Bonaparte conclut la paix de Lunéville avec l'Autriche. Fin mars 1802, la paix est également signée avec le Royaume-Uni par le traité d'Amiens.

Du 1er frimaire an 11

Le tirage a donné pour le complément de l'armée le citoyen Jean Legall domestique chez le citoyen Crédou à Crec'hergué, conscrit de l'an, et pour la réserve le citoyen Michel Legoff de Quillihouarn conscrit de l'an

Du 24 nivose an 11

Le sort a désigné le citoyen Yves Guénolé Laurent du lieu de Carpont dont a été fait, en l'endroit, état.

[cf. articles complets sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Fonds d'archives]

[1] Document relevé par Pierrick Chuto, auteur de l'ouvrage d'histoire régionale « Le maître de Guengat, "Mest Gwengad" » (L'emprise d'un maire en Basse-Bretagne au XIXe siècle)

L'Amicale d'Ergué-Gabéric avant et après le terrain de KroasSpern

Ar Strollad Mell-droad en Erge-Vras en o gourdonerezh

Dans les colonnes du GrandTerrier, jusqu'à présent on a eu tendance à favoriser l'autre équipe de foot de la commune, les Paotred Dispount. Et pourtant l'A.E.G. n'a jamais démerité, que ce soit dans l'esprit de camaraderie, les résultats sportifs et l'ancienneté de leur création.

On a rassemblé ici un dossier d'archives et deux photographies. Le premier est relatif à l'agrément de 1939 du club de foot qui allait s'appeler l'A.E.G. en 1945. Les photos sont respectivement datées de 1949 et de 1970, la première étant prise dans un champ d'entraînement de Kerellou avant que le terrain de Kroas-Spern ne soit aménagé.

CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ EN 1936

En mai 1939, la Société « Le Football club d'Ergué-Gabéric » faisait l'objet d'une demande d'agrément. Ce dossier est conservé aux Archives Départementales. Dans la note de l'avis d'enquête il est précisé :

► La société de Football et d'athlétisme a été créée 3 auparavant, soit en 1936.

► Elle développe en 1939 un activité de préparation militaire sous la coupe Pierre Autret, instituteur et directeur de l'école communale du Bourg.

► Les secrétaire et trésorier sont respectivement MM. Huitric (Utric), Ponts et Chaussées, et Thomas, ébéniste du bourg.

► Le président de la société est Pierre Tanguy, maire [1] : « Bien que son Président, M. Tanguy, appartienne au parti U.R.D. [2], le "Foot-ball Club d'Ergué-Gabéric" paraît conserver une certaine neutralité au point de vue politique ».



À L'ENTRAÎNEMENT À
KERELLOU

SUR LE TERRAIN DE
KROAS-SPERN

En 1949 la photo amateur ci-dessus, de mauvaise qualité, nous montre les joueurs de foot lors d'un entraînement dans un champ à Kerellou, près du Bourg, car les terrains de foot de Kroas-Spern n'étaient pas encore aménagés. On y reconnaît le gaol, Louis Poupon de la Croix-Rouge : debout le 4e avec sa casquette.

On compte sur lui pour nous dire qui étaient d'une part l'entraîneur et d'autre part ses compagnons sportifs de l'époque.

On profite de cette rubrique pour publier ci-dessous une photo de jeunes joueurs des années 1970-1975.

Le terrain de foot de Kroas-Spern, depuis son aménagement pendant la mandature du maire Jean Le Menn entre 1953 et 1959, est bien celui de l'AEG. Avant son aménagement, les joueurs de foot utilisaient un terrain, de nature plus agricole (!), à l'endroit où est aujourd'hui la salle de tennis et qu'on appelait « Parc Polongar ».



[cf. articles complets sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Reportages]

[1] Pierre Tanguy sera maire de la commune de 1929 à 1945.

[2] L'U.R.D. , l'Union Républicaine Démocratique était, sous la Troisième République, de 1924 à 1932, le groupe parlementaire de la Fédération républicaine, principale formation de la droite conservatrice française. Prenant la relève de l'Entente républicaine démocratique, l'URD devint en 1932 le groupe Fédération républicaine.

Photos de classe de l'école privée St-Joseph de Lestonan

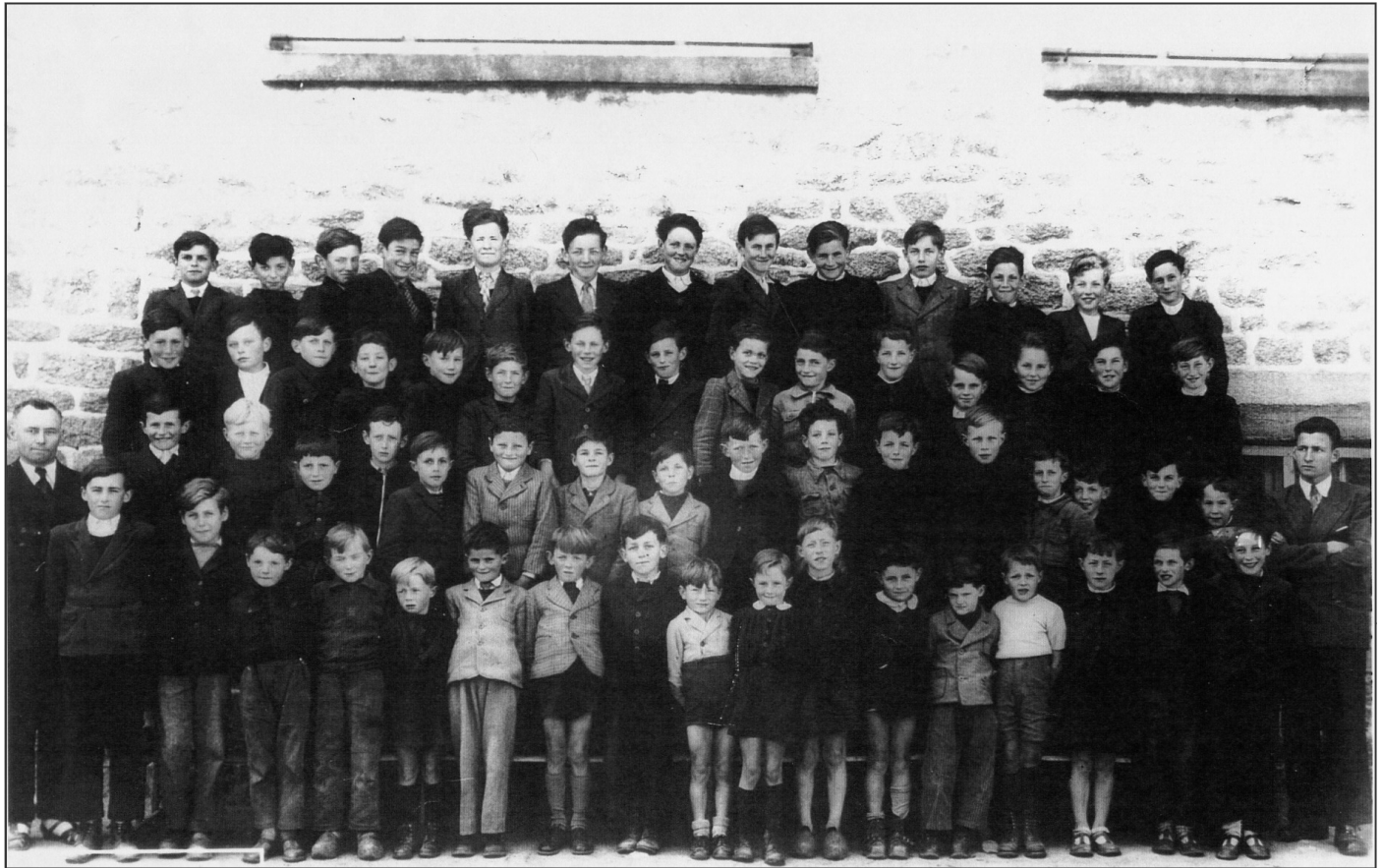
Skolerion war ar fotoiou ar skol prevez Sant-Jozeb e Leston'

La collection des photos de classe de St-Joseph de Lestonan s'enrichit, avec notamment la publication récente

de celle de 1949/50.

SECTION 1947-48, ST-JOSEPH, LESTONAN

63 élèves nés entre 1935 et 1941 venant des villages gabériscois et briécois. Qui était donc l'enseignant ?



		1	2	3	4		5	6	7	8	9	10		11	12	13		
		14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28		
29		30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	
	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	46

1. Guillaume Lennon, Briec, °1936
2. Pierre Pennanéac'h, Keranguéo, °1936
3. Marcel Donnard, Quélenne, °1934
4. Marcel Floc'hlay [1], Garsalec, °1934
5. René Pérès, Garsalec, °1934
6. René Coustans, Coat-Pirou, °1934
7. Louis Kergourlay, Lestonan, °1934
8. Louis Le Bihan, Lestonan, °1934
9. André Guéguen, Briec, °1934
10. Pierre Le Roux, Kervinic, °1933
11. Marcel Le Menn, Briec, °1934
12. Laurent Huitric, Lestonan, °1937
13. René Le Moal, Pont al Lenn, °1935
14. Guy Le Grand, Eau-Blanche, °1936
15. Pierre Jézéquel, Gougastel en B., °1935
16. René Le Reste [2], Garsalec, °1936
17. Georges Le Pape, Stang-Venn, °1937
18. René Barré, Briec, °1937
19. Jean Istin, Quélenne, °1936

20. Alain Corcuff, Kervéady, °1936
21. Jean Le Berre, Squvidan, °1936
22. Louis Tanguy, Kernon en Briec, °1936
23. René Le Floc'h, Stang-Venn
24. Pierre Guéguen, Briec
25. Pierre Auffret, Menez Kervéady
26. Gildas Barreau [3], Quimper, °1939
27. Jean-Paul Laurent, Lestonan, °1936
28. Louis Guéguen, Quélenne
29. Alain Salaün, directeur
30. Jean Jamet, St-Goazec
31. Pierre Barré, Briec, °1937
32. ? Guéguen, Briec
33. Yves Le Berre, Keranna
34. Guy Saliou, Keranna, °1939
35. Noël Le Moigne, Keranguéo, °1939
36. Louis Léonus, Keranna, °1936
37. René Laurent, Lestonan, °1938
38. Hervé Gaonac'h, Briec, °1936
39. Joseph Huitric, Penn-Carn, °1937
40. Jean Jaouen, Briec
41. Jean Le Bihan, Briec
42. René Bellec, Stang-Luzigou
43. René Feunteun, Munuguic, °1939

44. Louis Le Dé, Kernoaz, °1939
45. Jean-Noël Bélienger, Keranguéo
46. ?, enseignant
47. Hervé Le Roux, Kervinic, °1935
48. René Louet, Lestonan, °1936
49. Pierre Le Du, Briec
50. Pierre Barré, Briec
51. Paul Donnard, Lestonan
52. Jean-René Cogent, L'Écluse
53. Jean Trolez, Sulvintin, °1940
54. Alain Feunteun, Munuguic, °1937
55. Yves Salaün, Kerdudal, °1941
56. Jo Clère, Ty-Coat, °1941
57. Pierre Bélienger, Keranguéo
58. René Le Floc'h, Stang-Venn
59. Joseph Bacon, Briec
60. ? Tanguy, Creac'h-Ergué
61. André Bélienger, Keranguéo
62. Jean-Claude Vélin, Keranguéo
63. René Donnard, Pouldu

[1] Marcel Floc'hlay est né à Laz le 14 janvier 1934. Son père était sabotier. Marcel habitait le village de Gars-Alec. Il est décédé à Quimper le 30 décembre 1998. Licencié au Vélo Sport Quimpérois, puis au Vélo Sport Scaërois, il s'est illustré de 1957 à 1968 dans de nombreuses courses et criteriums. C'est un des plus brillants coureurs amateurs de son époque.

[2] René Le Reste : cf articles GrandTerrier « 1955-1986 - Les gars de la classe 1956 d'Ergué-Gabéric » et « ROPARZ Jefig - Loeiz Roparz, Paotr ar

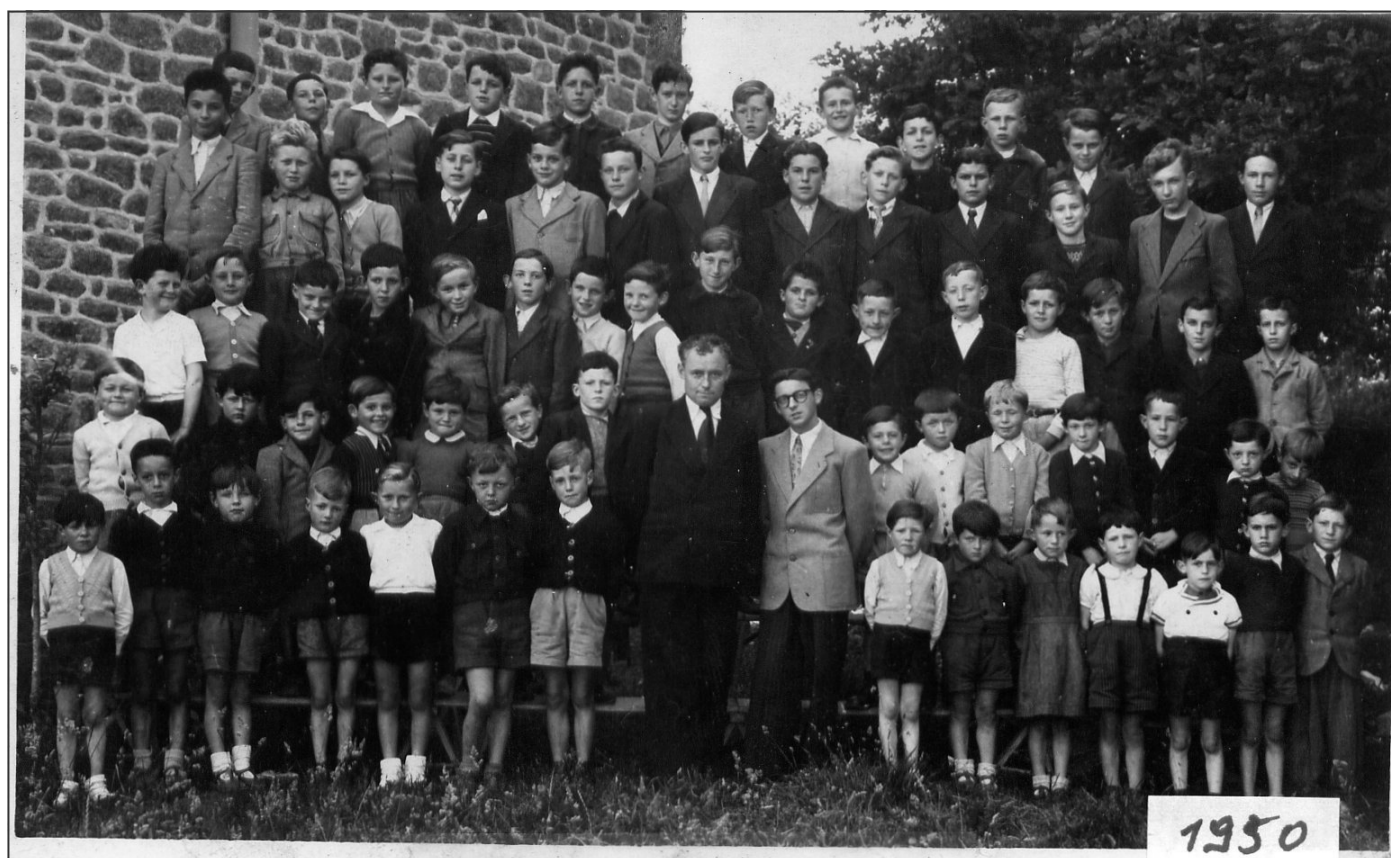
70 élèves nés entre 1936 et 1944
venant des villages gabéris et
briétois. C'est l'année du
certificat pour les plus vieux.

SECTION 1949-50, ST-JOSEPH, LESTONAN

[cf. articles complet et mis à jour

sur le site Grand-Terrier.net

en rubrique Patrimoine]



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

1. Raymond Tanguy, Briec, °?
2. René Laurent, Lestonan, °1938
3. Noël Le Moigne, Keranguéo, °1939
4. Jean Jaouen, Briec, °?
5. René Huguen, Lestonan, °1935
6. Yves Le Berre, Keranna, °1938?
7. Hervé Gaonac'h, Gougastel en Briec, °1937?
8. Jean Jamet, St-Goazec, °?
9. Alain Feunteun, Munuguic, °1937
10. Jean Le Bihan, Briec, °1937
11. Pierre Auffret, Menez Kervéady, °1937
12. Pierre Pennaneac'h, Keranguéo, °1936
13. Pierre Barré, Briec, °1937
14. Marcel Donnard, Lestonan, °1938?
15. René Louet, Lestonan, °1936
16. Louis Tanguy, Briec, °1936
17. Pierre Jézéquel, Gougastel en Briec, °1935
18. Jean Le Berre, Squvidan, °1936
19. Jean-Paul Laurent, Lestonan, °1936

20. René Le Reste [2], Garsalec °1936
21. Guillaume Lennon, Ti-Ouron en Briec, °1936
22. René Barré, Briec, °1937
23. Laurent Huitric, Lestonan, °1937
24. Alain Corcuff, Kervéady, °1936
25. Guy Guyader, Stang Quéau, °1943
26. Jo Clère, Ty-Coat, °1941
27. Joseph Bacon, Briec, °?
28. René Feunteun, Munuguic, °1932
29. Pierre Barré, Kereun en Briec, °?
30. Jean Trolez, Sulvintin, °1940
31. Jean-Claude Vélin, Keranguéo, °?
32. Pierre Le Du, Briec, °?
33. Louis Guéguen, Quélenec, °?
34. Jean René Cogent, L'Écluse, °1940
35. André Bélanger, Keranguéo, °1939?
36. Pierre Bélanger, Keranguéo, °1939?
37. ? Tanguy, Garsalec, Créac'h-Ergué, ?
38. Marc Barré, Briec, °?
39. Louis Le Dé, Kernoaz, °1939
40. René Bellec, Stang-Luzigou, °1938?
41. Hervé Poher, Squvidan, °1941
42. Jean Louis Tynévez, Landudal, °?
43. Guy Laurent, Lestonan, °1939
44. Jean Saliou, Lestonan, °1942
45. Jean Yves Léonus, Keranna, °1942?
46. René Hostiou, Pennanéac'h, °1942

47. Marcel Henry, Stang-Luzigou, °1940
48. Alain Salaün, directeur
49. M. Jamek ?, enseignant
50. Yves Saliou, Keranna, °1942
51. Joseph Poher, Squvidan, °1942?
52. Paul Donnard, Lestonan, °1942?
53. Hervé Quelven, Garsalec, °1944
54. Jean-Noël Bélanger, Keranguéo
55. Laurent Quelven, Garsalec, °1944
56. Jean-Paul Louden, Lestonan, °1944
57. Hervé Le Du, Briec, °1944
58. Rt Padioleau, Odet, °1943
59. Jean-Louis Gaonac'h, Stang-Venn, °1944
60. André Bourbigot, Keranna, °1944
61. Robert Bellec, Stang-Venn, °1943
62. Noël Le Roux, Garsalec, °1942
63. Jean Bourbigot, Keranna, °1943
64. Raymond Le Du, Briec, °1944
65. Jean-Yves Kernévez, Landudal, °1941?
66. René Bélanger, Keranguéo, °1944
67. Yves Hostiou, Garsalec, °1944
68. Gaëtan Boënnec, Odet, °1942
69. Louis Le Roux, Kervinic, °1943
70. Yves Salaün, Kerdudal, °1941

Élections municipales à Odet et noces industrielles de 1929

votateg a-stlabez ha frikou vraz e veilh paper René Bolloré

Début 1929 Ergué-Gabéric vient de connaître cinq années avec un maire républicain modéré, Jean-Louis Le Roux de Lezouanac'h. Les municipalités précédentes, à l'exception de celle de son grand-père Joseph, étaient toutes conservatrices. Avec le premier tour des élections de 1929, c'est la revanche de ceux qui étaient au pouvoir précédemment : la liste de Pierre Tanguy [1] remporte les 15 sièges de conseillers (cf photo ci-dessous).

SATISFECIT DES CONSERVATEURS

Au premier tour des élections de 1929, la liste de Pierre Tanguy [1] remporte 15 sièges, les 6 autres restant en ballottage pour le 2e tour. Étonnamment, les exclus battus au 1er tour vont ga-

L'Ouest-Eclair

DIRECTEUR POLITIQUE
Emmanuel DESGRÈS DU LOU

JOURNAL RÉPUBLICAIN DU MATIN

31^e ANNÉE

★ ★ ★

No 12 758

VENDREDI
27
SEPTEMBRE
1929

25 CENTIMES

Abonnements : OULLE-RENNES
Rég. Min. 111 Bases

agner ces 6 sièges [2].

Du côté des conservateurs la satisfaction est grande, pour preuve cette annonce dans le bulletin paroissial « Kannadig Intron Varria Kerzevot » [3] quant aux résultats des élections : « *Le troisième dimanche de Mai a eu lieu l'élection du Maire et des adjoints. M. Pierre Tanguy a été nommé Maire par 14 voix ; MM René Riou, 14 voix, et Jean-Marie Quéau, 13 voix, ont été élus Adjoints. Ce choix est excellent et fait honneur au Grand-Ergué qui met à sa tête les hommes les plus instruits et les plus sympathiques de la commune. Avec de tels hommes nous sommes sûrs que les affaires de*

la commune seront bien gérées. ». Ceci après avoir écrit dans ce même bulletin quelques semaines plus tôt : « *Le Kannadig ne fait pas de politique* » !

PROTESTATION DES RÉPUBLICAINS

Une coupure de presse d'août 1929 de l'Ouest-Eclair reprenant un compte-rendu de jugement (aux conclusions favorables aux nouveaux élus) suite à la protestation des républicains nous apporte un éclairage sur les malversations et collusions qui se seraient produit à Odet pendant le premier tour de ces élections :



Conseil de 1929 : Vincourt (Kermoyan), Pierre Lennon (Kerho), René Riou (Tréodet, adjoint), Hascoet (Coutily), Pierre Tanguy (Kerhellou, maire), Huitric (Kerdévot), Jean-Marie Quéau (Parc al Lann, adjoint), Berre (Kernaon), François Le Men (Stang Quéau), Lennon (secrétaire Bourg), René Hostiou (Pennanec'h), Laurent (Kervian), Hervé Le Goff (Carpont-Traon)

[1] Pierre Tanguy est maire d'Ergué-Gabéric de 1929 à 1945.

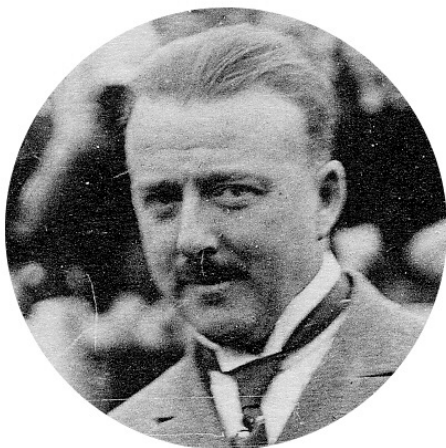
[2] Extrait de l'édition du journal « Le Finistère » du 18 mai 1929, cité dans le livre « Les écoles publiques de Lestonan » (association Arkae) : « *Les élus de la Liste de Concentration Républicaine remercient avec émotion les républicains d'Ergué-Gabéric de leur beau geste de dimanche dernier qui les a vengés de leur insuccès au premier tour. Au deuxième tour de scrutin, pour mieux nous abattre, a surgi une liste Poupon, Cornic, Bihan qui n'a pas craint, elle aussi de recourir au moyen déloyal de diffamation. Les électeurs l'ont exécutée comme il convenait en accordant au premier candidat, et aux deux autres 27 et 18.* ».

[3] Le bulletin paroissial est animé et édité par le vicaire Yves Le Goff de 1926 à 1939. Fiche bibliographique : « *ERGUE-GABERIC Paroisse - Kannadig Intron Varria Kerzevot* ».

► Il y aurait des distributions illégales de boisson : cela se passait notamment à la sortie de l'usine Bolloré, dans le café-épicerie de Jean et Jeanne Rannou, chez Chan Ti Ru comme on disait à l'époque : « *au débit Rannou, transformé en demi-gros sur l'ordre de M. Bolloré et réouvert depuis deux mois environ* ».

► René Bolloré aurait augmenté ses ouvriers pour amener plus de voix conservatrices : il le fit également à l'usine Cascadec de Scaër, mais le rapport du jugement ne dit pas si les élections de Scaër étaient aussi en balance.

► Les autres moyens mis à disposition par l'industriel : un vicaire comme porte-parole qui « *répand des bruits* », un congé exceptionnel à l'un de ses ouvriers pour faire campagne, un service de camionnette pour amener les personnes non autonomes jusqu'au bureau de vote. On a l'impression que tout a été mis en œuvre localement à Odet pour faire pencher le scrutin électoral, bien que René Bolloré ne soit pas lui-même candidat.



NOCES D'OR INDUSTRIELLES

Le 19 septembre de la même année 1929 un article paru dans L'Ouest-Eclair (reproduit ci-contre) relate la grande fête organisée par René Bolloré le dimanche 15 à l'occasion de ses 25 ans

UNE BELLE FÊTE AUX PAPETERIES D'ODET

Dimanche dernier, M. Bolloré, propriétaire des Papeteries d'Odet et de Cascadec, célébrait ses noces d'argent industrielles. A cette occasion, il offrait au personnel de ses usines un banquet groupant sous une vaste tente, près de 1.400 convives. La plus grande cordialité et la plus joyeuse animation ne cessèrent de se manifester au cours de ce repas, égayé par d'amusants monologues et de jolis chants composés pour la circonstance. Ce fut une véritable fête de famille où se manifesta une fois de plus l'union et la sympathie qui règnent entre tous à Odet et à Cascadec. Au dessert, M. Bolloré remercia avec émotion tous ses collaborateurs qui lui permirent, au cours des 25 années de son patronat, de faire prospérer l'industrie dont il est le chef et qui est une source importante de richesse pour tout le pays.

Au nom des employés et des ouvriers, M. Garin et M. Hascoët prirent à leur tour la parole et exprimèrent en termes très heureux la reconnaissance de tous envers un patron qui, comprenant son devoir social, ne s'est pas contenté d'assurer le progrès technique de ses usines, mais s'est toujours montré soucieux d'améliorer la situation matérielle et morale de ses collaborateurs.

A cette occasion nous offrons à M. Bolloré nos bien sincères félicitations.

d'entrepreneur industriel.

Né le 28 janvier 1885 à Ergué-Gabéric, René Bolloré prend la direction de la papeterie à 20 ans en 1904 à la mort de son père alors qu'il était encore étudiant au collège Saint-François-Xavier de Vannes.

Il épouse en 1911 Marie Thubé, fille d'un armateur nantais. Il achète Cascadec en 1917 et développe considérablement les activités des papeteries. Il eut quatre enfants : René-Guillaume, né en 1912, Jacqueline née en 1914, Michel né en 1922 et Gwenn-Aël né en 1925.

En 1929 il invite 1400 personnes, dont l'ensemble du personnel d'Odet et de Cascadec, ouvrières, ouvriers, contremaîtres et cadres, pour un banquet sous une grande tente dans

le parc d'Odet.

Même le journaliste de l'Ouest-Eclair, journal républicain livre son émotion : « *La plus grande cordialité et la plus joyeuse animation ne cessèrent de se manifester au cours de ce repas, égayé par d'amusants monologues et de jolis chants composés pour la circonstance. Ce fut une véritable fête de famille où se manifesta une fois de plus l'union et la sympathie qui règnent entre tous à Odet et à Cascadec.* ».

René Bolloré décède à Paris 6 ans plus tard le 16 janvier 1935 à l'âge de 49 ans.

UNE MEDAILLE IMPRESSIONNANTE

Et enfin, pour la mémoire, cette très belle photo de la contremaîtresse Mae Kergoat qui arbore l'imposante médaille du centenaire [1] obtenue en 1922.

[cf. articles complets sur le site Grand-Terrier.net en rubriques Reportages et Mémoires des Papetiers d'Odet]



[1] La médaille est une belle composition créée par un graveur de grand renom, Pierre-Victor Dautel, qui reçut le Grand Prix de Rome en 1902. Voir article GrantTerrier : « La médaille de P.V. Dautel pour le centenaire Bolloré en 1922 » publié dans le Kannadig n° 10 de février 2010.

La fonction de maire pendant l'Empire et la Restauration

An aotroù maer gwechall, votadeg pe anvdiagezh

Une sélection de deux documents d'archives assez rapprochés, l'un de 1815 pendant la période des 100 jours après le retour de Napoléon 1er, l'autre de 1820 pendant la Seconde Restauration sous le roi Louis XVIII, documents présentant un contraste saisissant quant à l'influence du pouvoir sur les élections municipales.

Le premier document, inédit, est un compte-rendu détaillé de l'élection du maire et de l'adjoint en 1815 via quatre votes successifs.

Le second document est un échange en 1820 entre le maire démissionnaire et le préfet qui lui demande de proposer le candidat qu'il pourra nommer.

ELECTIONS DES CENTS-JOURS

Ce document [1] daté du 25.05.1815 conservé aux Archives Départementales de Quimper, sous la cote 3 M 12, nous éclaire sur le déroulé d'une élection censitaire d'un maire gabérisois à la fin de l'empire napoléonien en pleine période dite des « Cent-Jours » [2] :

► Réunion des citoyens actifs [3] de la commune, c'est à dire des plus aisés payant impôts et pouvant voter. En 1791 à Ergué-Gabéric ils étaient 131 au total.

► Pour le vote municipal de 1815 ils ne sont que 16 à s'être déplacés à la maison commune.

► Installation de trois scrutateurs pour surveiller les votes. Le maire

sortant Jérôme Crédou en fait partie.

► Premier vote des citoyens actifs pour désigner un président et un secrétaire du bureau de vote : Jérôme Crédou et Jean Le Jour (ancien maire de 1800 à 1806) sont désignés avec un faible nombre de voix exprimés.

► Deuxième vote avec une règle de pluralité relative pour désigner les 3 scrutateurs officiels du vote. François Caugant, maire de 1806 à 1808 et adjoint de 1809 à 1815, est en tête de ce scrutin.

► Le bureau formé, on peut procéder au vote pour désigner le futur maire. Avec 15 voix, c'est-à-dire l'unanimité moins une voix, c'est François Caugant qui l'emporte.

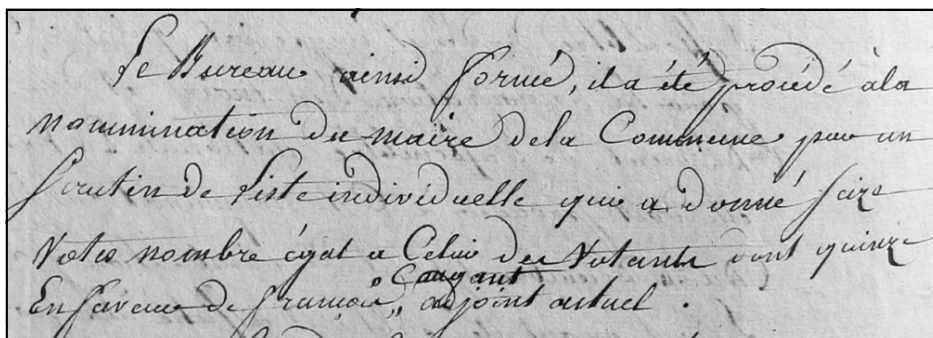
► Ensuite le quatrième et dernier vote est organisé suivant une mystérieuse règle de liste double pour désigner l'adjoint au maire. C'est François Nédélec de Kergoant qui remporte le scrutin juste devant l'ancien maire Jérôme Crédou.



La méthode utilisée pour le vote de 1815 nous paraît aujourd'hui bien complexe, au vu du faible nombre d'électeurs. Mais il illustre les probables luttes de pouvoir pour obtenir ce titre de maire : un élu, à savoir Jérôme Crédou, semble être le perdant.

Par contre on ne sait point si l'équilibre politique national français entre les bonapartistes, les libéraux (La Fayette ...) et les royalistes avait un quelconque écho à Ergué-Gabéric. Globalement en France, après le retour de l'île d'Elbe de Napoléon 1er, les libéraux gagnent les élections législatives et les royalistes les municipales. Quelle était la couleur politique respective de Jérôme Crédou et François Caugant ?

Ce dernier ne put profiter de son mandat que 5 mois car il décède le 21 octobre 1815, et laisse la place à son ancien adversaire. Par la suite pendant au moins les années de Restauration, les élections des maires ne se feront plus par votes des citoyens, mais par nomination par le préfet.



[1] Document découvert par Pierrick Chuto, auteur de l'ouvrage d'histoire régionale « Le maître de Guengat, "Mestr Gwengad" » (L'emprise d'un maire en Basse-Bretagne au XIXe siècle).

[2] Le terme Cent-Jours désigne la période de l'Histoire de France comprise entre le 1er mars (retour en France de l'empereur Napoléon 1er) et le 22 juin 1815 (seconde abdication de Napoléon 1er).

[3] Depuis la constitution de 1791 seuls les citoyens actifs peuvent voter. Pour être « citoyen actif », il faut avoir au moins 25 ans, résider dans la commune depuis au moins une année, être inscrit au rôle de la garde nationale dans la municipalité du domicile, avoir prêté le serment civique et acquitté le paiement d'une contribution directe égale à trois jours de travail. Ne peuvent être électeurs les « citoyens passifs » : les femmes, les personnes en état d'accusation, les faillis, les insolubles et les domestiques, particulièrement nombreux à l'époque, qui sont exclus du droit de vote comme citoyens non indépendants. Source : Centre his-

DÉMISSION ET NOMINATIONS

Les documents datés de mai et juin 1820 conservés aux Archives Départementales de Quimper, sous la cote 2 M 63, nous présente les relations entre les maires et les préfets pendant la Seconde Restauration de Louis XVIII.

► Lemaire Jérôme Crédou adresse sa démission au préfet pour des raisons de santé : « *ma vue est si affaiblie que je prends un acte pour un autre et que je crains de me tromper en délivrant des expéditions d'état-civil* ».

► Il dit avoir été maire pendant 7 ans, mais on notera une interruption de quelques mois en 1815 quand François Caugant remporta les élections censitaires (cf. début d'article).

► En juin 1816 Jérôme Crédou avait été nommé maire par le préfet de l'époque, contrairement à son prédécesseur de l'année 1815 qui avait été élu par une assemblée de citoyens actifs.

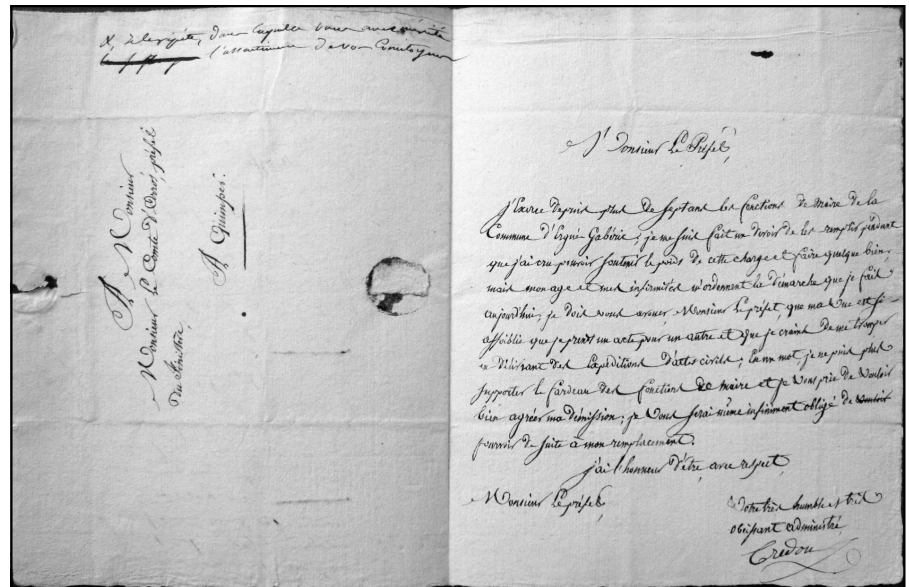
► En 1816 lors de son investiture il dut prêter un serment : « *Je jure fidélité au Roi, à la Charte constitu-*

tionnelle et aux lois du Royaume ». [1]

► En 1820 le préfet répond en acceptant la démission, sous condition de lui fournir une candidature d'un remplaçant qui soit volontaire et qui « *convienne en même temps aux habitants de la commune* ».

► Jérôme Crédou, répond en fournissant le nom d'Hervé Lozach de la Salle-verte que le préfet nommera officiellement le 28 juin.

[cf. articles complets et mis à jour sur le site Grand-Terrier.net en Fonds d'Archives]



Die geschichte des Bauwerkes von Cleuyou in der Basse Bretagne

Eur maner kozh evit artisted hag tud piket e galon gant mein

Les propriétaires du manoir du Cleuyou depuis 2007, à savoir Ursula Bertram et Werner Preissing, ont édité à compte d'auteurs un magnifique livre de 228 pages sur l'histoire et la description de leur magnifique manoir ancestral.

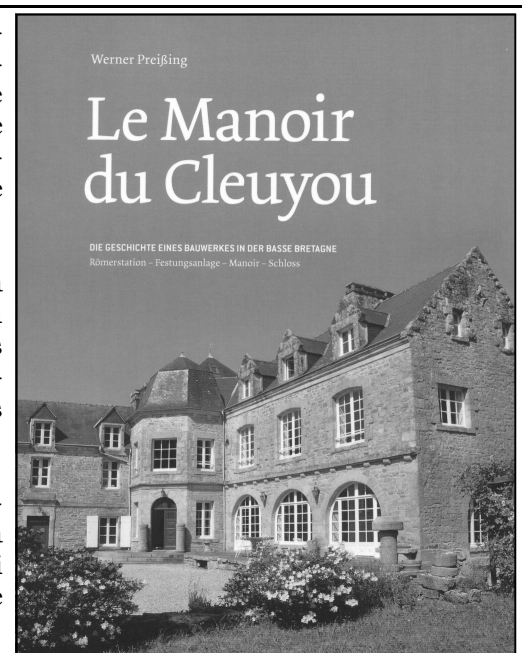
MAISON D'ART ET D'HISTOIRES

Le livre est écrit dans leur langue natale et s'intitule « *Le manoir du cleuyou - Die Geschichte eines Bauwerkes in der Basse Bretagne - Römerstation - Festungsanlage - Manoir - Schloss* ».

Un ouvrage riche de descriptions archéologiques et architecturales, de croquis et de plans, de photographies, de documents d'archives et cartographiques, d'histoires et de souvenirs.

C'est l'occasion de saluer la restauration très réussie d'un château qui menaçait ruines et qui peut désormais accueillir artistes et amoureux des pierres.

On trouvera ci-après un extrait de l'introduction et sa traduction en français qui présente la démarche du livre et son contenu.



[1] Cf le compte-rendu du conseil municipal du « 14 juin 1816 ».

Geschichte ist »Geschichten erzählen«.

Und so soll die Geschichte des Manoir du Cleuyou eine Geschichte sein, erzählt auf der Basis verfügbarer Quellen, aus den »Archives Départementales du Finistère«, dem »Musée Breton«, den »Archives de l'Évêché«, der »Médiathèque des Ursulines«, aus alten Verkaufsurkunden und »aveux«, den Erzählungen von Marie Le Guay, den Inschriften auf den Gräbern des Friedhofes in Ergué-Gabéric, aus Internet und Literatur, aus alten Karten, der »carte Cassini«, der »carte de la Hubaudière«, insbesondere aber der »carte Napoléon«, dem Katasterplan des Gebietes von Ergué-Gabéric aus dem Jahre 1834. Seit 2008 sind wir Mitglieder der SAF (Société Archéologique du Finistère) und nehmen, soweit zeitlich möglich, an den regelmäßigen Sitzungen und Veranstaltungen teil.

Besonders aber erzählen die Steine Geschichten, alle Steine, die man heute auf dem Gelände des Manoirs vorfindet, und die Konstruktion der verschiedenen, noch heute vorhandenen Gebäudeteile. Manchmal, des Nachts hört man ganz nahe, im Park des Schösschens den Ruf einer weißen Eule. Sie sitzt irgendwo auf einem der hohen Bäume, beobachtet uns und antwortet gnädig auf unsere primitiven Imitationen des Eulens. Besondere aber erzählen die Steine Geschichten, alle Steine, die man heute auf dem Gelände des Manoirs vorfindet, und die Konstruktion der verschiedenen, noch heute vorhandenen Gebäudeteile. Manchmal, des Nachts hört man ganz nahe, im Park des Schösschens den Ruf einer weißen Eule. Sie sitzt irgendwo auf einem der hohen Bäume, beobachtet uns und antwortet gnädig auf unsere primitiven Imitationen des Eulens.

Im Teil A der vorliegenden Ausarbeitung wird die Geschichte des Manoir du Cleuyou skizzenhaft beschrieben, beginnend mit einer Theorie der Nutzung durch Kelten und Römer, sowie später durch die Lehnsherren des 13.-16. Jahrhunderts. Die weitere Nutzung reicht vom Wohnsitz der gutbürgerlichen Familie bis zum heutigen Zustand als Werk- und Aufenthaltsstätte für Künstler und sonstige kreative Menschen aus allen Disziplinen.

Im Teil B sind die bisherigen Untersuchungsergebnisse und der Zwischenstand von Recherchen dokumentiert. Dieser Teil erhebt keinerlei Anspruch auf Vollständigkeit, im Gegenteil. Die archivarische Zusammenstellung ist gedacht zum Weiterforschen, Recherchieren und möchte andere dazu anregen, mitzumachen, mitzusuchen, Fragen aufzuwerfen und vielleicht auch einige zu beantworten.

TRADUCTION

(tentative, texte non définitif)

La grande Histoire, l'art de compter des histoires

L'Histoire de Manoir du Cleuyou doit absolument rester une histoire à raconter, une narration nourrie de toutes les sources disponibles aux Archives Départementales du Finistère, au Musée Breton, aux Archives de l'Évêché, à la Médiathèque des Ursulines, ceci aussi grâce aux »aveux« et anciens documents de succession, aux souvenirs de Marie Le Guay, aux inscriptions sur les tombes du cimetière d'Ergué-Gabéric, aux articles sur Internet et aux revues et livres publiés, aux anciennes cartes, notamment celles de Cassini, d'Antoine de La Hubaudière et du cadastre napoléonien communal de 1834. Depuis 2008, nous sommes membres de la S.A.F. (Société Archéologique du Finistère) et participons, aussi souvent que possible, aux conférences périodiques et aux manifestations diverses.

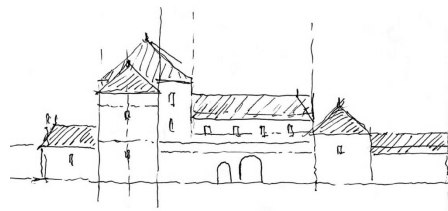
En outre, les pierres aussi racontent aujourd'hui leurs histoires, ces pierres que l'on trouve sur les terres du Manoir, et celles toujours visibles sur les différentes parties des bâtiments. Parfois la nuit, tout près dans le parc du Château, on entend le hululement d'une chouette effraie, la "Dame Blanche". Elle s'assoit quelque part sur l'un des hauts arbres, nous observe et répond avec bienveillance à nos imitations primitives du cri du hibou.

Dans la partie A de l'ouvrage, la chronologie historique du Manoir du Cleuyou est décrite sous forme d'esquisses, en commençant par une théorie sur son exploitation par les Celtes et les Romains, ainsi que plus tard, du 13e au 16e siècle, par les seigneurs hobereaux du fief. Ensuite la destination de la propriété devint l'habitation bourgeoise de plusieurs générations de notables, jusqu'à son état actuel en tant que lieu de travail et de séjour pour des artistes et créatifs, toutes disciplines confondues.

Dans la partie B, toutes les recherches menées et les investigations historiques en cours sont détaillées et documentées. Cette partie ne prétend pas être finalisée, bien au contraire. Le travail documentaire autour des archives a été pensé pour stimuler les travaux actuels et les recherches complémentaires, pour soulever de nouvelles questions et, peut-être aussi pour donner certains éléments de réponses.

Afin de pouvoir réserver un futur exemplaire du livre en version française, une souscription pourrait être organisée prochainement par les auteurs ...

GrandTerrier vous tiendra informés quand les initiatives de traduction, de tirage et de souscription seront engagées.



[cf. article complet et mis à jour sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Biblio]

Suite du recto de couverture - Sommaires des 1ères Chroniques Taolennoù ar Kannadigoù an Erge-Vras

N° 3 de Novembre 2007



Editorial "La Grenouille et le Bénitier" □ La lettre en breton est au bureau des secours □ Henri Le Gars en 1939-45 □ Les premières voitures à Ergué-Gabéric □ Inventaire des Monuments Historiques □ Restauration d'un calvaire à St-Guénoles □ Laouic Saliou, le sculpteur du Paradis

N° 2 d'Août 2007

Editorial "Des livres de vacances" □ Parties de bouillenn au quartier d'Odé □ Le choix d'un blason communal en 1980 □ Louis Brés à la machine 7 pour le papier OCB □ Germaine et Emile Herry témoignent ... □ Jean Guéguen : Georges Briquet au laboratoire d'Odé □ Atlas GrandTerrier sur Google Maps □ Almanach GrandTerrier des Saints Bretons □ Projet de barrage hydro-électrique au Stangala

N° 1 de Mai 2007

Editorial "Perag ar c'hannadig-man ?" □ Lézergué un château historique □ Trucs et astuces : MediaWiki et Excel □ Pierre-Marie Cuzon, chevalier de la légion d'honneur □ Photo d'école de 1933 à Lestonan, avec 47 noms d'écoliers □ Trucs et astuces : MediaWiki et les images □ Interview de Fanch Page, surveillant à Odé □ Interview d'Hervé Gaonac'h, sècheur à Odé □ Documents anciens de Kerellou □ St-Gwenhaël, saint patron d'Ergué-Gabéric

Kannadig an Erge-Vras / Chroniques du GrandTerrier - Embannet gant / Edité par : ass. GrandTerrier, 11, rue Buffon. 91700 Sainte-Geneviève, France - Renner ar gazetenn / Resp.de la publication : J. Cognard - Enrolladur / Enreg. : ISSN 1954-3638, dépôt légal à parution - Postel / Courriel : kannadig@grandterrier.net.